LE CATÉCHISME

DES

PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES

DE

Québec, Montréal, Ottawa

APPROUVÉ LE 20 AVRIL 1888 PAR LES ARCHEVÊQUES
ET ÉVÊQUES DE CES PROVINCES ET
PUBLIÉ PAR LEUR ORDRE

QUÉBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

LE

CATÉCHISME

DES

PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES

DE

Québec, Montréal, Ottawa

APPROUVÉ LE 20 AVRIL 1888 PAR LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE CES PROVINCES ET PUBLIÉ PAR LEUR ORDRE

QUÉBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

Cette édition du catéchisme est la seule dont il soit permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. Chaque exemplaire ne pourra être vendu plus de dix *centins.*

E.-A. Card. Taschereau,
Arch. de Québec.

IMPRIMATUR.
Quebeci, die 15a augusti 1888.
E. A. Card. Taschereau,
Archpus Quebecen.

PRIÈRES CHRÉTIENNES

QU'IL FAUT APPRENDRE AUX ENFANTS, AU MOINS EN LEUR LANGUE, AFIN QU'ILS LES PUISSENT RÉCITER MATIN ET SOIR.

Le Signe de la Croix

† In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

† Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

L'Oraison Dominicale

PATER noster, qui es in cœlis.

1. Sanctificetur nomen tuum.
2. Adveniat regnum tuum.
3. Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ.
4. Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè.
5. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.
6. Et ne nos inducas in tentationem.
7. Sed libera nos à malo. Amen.

NOTRE Père, qui êtes aux cieux.

1. Que votre nom soit sanctifié.
2. Que votre règne arrive.
3. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.
4. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.
5. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.
6. Et ne nous induisez point en tentation.
7. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

La Salutation Angélique

AVE Maria, gratiâ plena, Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

JE vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous : vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Le Symbole des Apôtres

CREDO in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ.

2. Et in Jesum Christum Filium ejus unicum, Dominum nostrum.
3. Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ virgine.
4. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.
5. Descendit ad inferos : tertiâ die resurrexit à mortuis.
6. Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.

JE crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

2. Et en Jésus-Christ son Fils unique, notre Seigneur.
3. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la vierge Marie.
4. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.
5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.
6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

7. Indè venturus est judicare vivos et mortuos.
8. Credo in Spiritum Sanctum.
9. Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem.
10. Remissionem peccatorum.
11. Carnis resurrectionem.
12. Vitam æternam. Amen.

7. D'où il viendra juger les vivants et les morts.
8. Je crois au Saint-Esprit.
9. La sainte Église catholique, la communion des saints.
10. La rémission des péchés.
11. La résurrection de la chair.
12. La vie éternelle. Ainsi soit-il.

La Confession des péchés

CONFITEOR Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, et omnibus sanctis, (et tibi, pater,) quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaelem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, et omnes sanctos, (et te, pater,) orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

JE confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et à tous les saints, (et à vous, mon père,) que j'ai grandement péché en pensées, en paroles et en œuvres, par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, et tous les saints, (et vous, mon père,) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Misereatur nostri omnipotens Deus, et, dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. Amen.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que, nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

Acte d'Adoration

MON Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon Créateur, mon souverain Seigneur, et pour le maître absolu de toutes choses.

Acte de Foi (*a*)

MON Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Église catholique croit et enseigne, parce que c'est vous qui l'avez dit, et que vous êtes la vérité même.

Acte d'Espérance

MON Dieu, appuyé sur vos promesses et sur les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur, j'espère avec une ferme confiance que vous me ferez la grâce d'observer vos commandements en ce monde, et d'obtenir par ce moyen la vie éternelle.

(*a*) Indulgence de *sept ans et sept quarantaines* chaque fois qu'on récite les actes de FOI, d'ESPÉRANCE et de CHARITÉ, et *plénière une fois par mois* si on les a récitées pendant le mois, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife. (Benoit XIV. 1756.)

Acte d'Amour ou de Charité

MON Dieu, qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies, je vous aime de tout mon cœur, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Acte de Contrition

MON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît ; pardonnez-moi par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Acte de Remercîment

MON Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir créé, racheté par votre Fils, et fait enfant de votre Église.

Acte d'Offrande

MON Dieu, j'ai tout reçu de vous : je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède, et je ne veux l'employer qu'à votre service.

Acte d'Humilité

MON Dieu, je ne suis que cendre et poussière, réprimez les mouvements d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme, et apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles.

Acte de Demande

MON Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de faire en toutes choses votre sainte volonté. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Les dix commandements de Dieu

1. Un seul Dieu tu adoreras,
   Et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras,
   Ni autre chose pareillement.
3. Les dimanches tu garderas,
   En servant Dieu dévotement.
4. Père et mère tu honoreras,
   Afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras,
   De fait ni volontairement.
6. Impudique point ne seras,
   De corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras,
   Ni retiendras sciemment.
8. Faux témoignage ne diras,
   Ni mentiras aucunement.

9. L'œuvre de chair ne désireras,
Qu'en mariage seulement.
10. Bien d'autrui ne désireras,
Pour les avoir injustement.

Les sept commandements de l'Église

1. Les fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras,
Et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras,
A tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras,
Au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-Temps, vigiles jeûneras,
Et le Carême entièrement. †
6. Vendredi, chair ne mangeras,
Ni le samedi mêmement. †
7. Droits et dîmes tu paieras
A l'Église fidèlement.

Louanges à la Sainte Trinité

GLORIA Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

GLOIRE soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.

Comme elle était au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Prière à la Sainte Vierge

SUB tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus; sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

SAINTE Mère de Dieu, nous recourons à votre protection; ne dédaignez pas nos prières dans nos besoins; mais, ô glorieuse et sainte Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.

Prière au saint Ange Gardien

ANGELE Dei, qui custos es mei, me tibi commissum pietate supernâ, hodiè illumina, custodi, rege et guberna. Amen.

ANGE de Dieu, qui êtes mon gardien, puisque le ciel m'a confié à vous dans sa bonté, éclairez-moi, dirigez-moi et me gouvernez aujourd'hui. Ainsi soit-il.

Benedicite ou Prière avant le repas

BENEDICITE, Dominus, nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi. In nomine Patris, etc.

BÉNISSEZ-NOUS, ô mon Dieu, ainsi que la nourriture que nous allons prendre. Au nom du Père, etc.

† Voyez pages 8 et 9 ce qui est réglé pour nous, touchant ces deux commandements, en vertu d'un indult du 7 juillet 1844.

Grâces ou prière après le repas

AGIMUS tibi gratias, omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. In nomine Patris, et Filii, etc.

NOUS vous rendons grâces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout-puissant, qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Au nom du Père, et du Fils, etc.

Prière pour les Défunts

FIDELIUM animæ, per misericordiam Dei, requiescant in pace. Amen.

QUE les âmes des fidèles défunts reposent en paix, par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il.

Prière appelée l'Angelus

V. ANGELUS Domini nuntiavit Mariæ.

R. Et concepit de Spiritu Sancto.

Ave, Maria, etc.

V. Ecce ancilla Domini.

R. Fiat mihi secundum verbum tuum.

Ave, Maria, etc.

V. Et verbum caro factum est.

R. Et habitavit in nobis.

Ave, Maria, etc.

V. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde ; ut qui, angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

V. L'ANGE du Seigneur annonça à Marie.

R. Et elle conçut par l'opération du Saint-Esprit.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Voici la servante du Seigneur.

R. Qu'il me soit fait selon votre parole.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Et le Verbe s'est fait chair.

R. Et il a habité parmi nous.

Je vous salue, Marie, etc.

V. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

R. Afin que nous devenions dignes des biens promis par Jésus-Christ.

PRIONS

NOUS vous supplions, Seigneur, de répandre votre grâce dans nos cœurs, afin qu'après avoir connu l'incarnation de Jésus-Christ votre Fils, par les paroles de l'ange envoyé pour l'annoncer à Marie, nous parvenions à la gloire de sa résurrection, par le mérite de sa passion et de sa croix. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

R. Ainsi soit-il.

FÊTES D'OBLIGATION

PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

(*Pour la province d'Ottawa, voir plus loin*)

FÊTES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de N.-S., 1er janvier.
L'Épiphanie de N.-S., 6 janvier.
L'Annonciation de la sainte Vierge (*quand elle n'est pas transférée*), le 25 mars.
L'Ascension.
La Fête-Dieu.
Les saints apôtres Pierre et Paul, 29 juin.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée Conception de la sainte Vierge, 8 décembre.
Noël, 25 décembre.

SOLENNITÉS REMISES AU DIMANCHE

La fête du patron ou titulaire des églises paroissiales.
La Purification de la sainte Vierge, 2 février.
Saint Joseph, 19 mars.
Saint Jean-Baptiste, 24 juin.
L'Assomption de la sainte Vierge, 15 août.
La Nativité de la sainte Vierge, 8 septembre.
Saint Michel, 29 septembre.

JEUNES D'OBLIGATION

Les mercredis, vendredis et samedis des quatre-temps.
Le Carême tout entier, excepté les dimanches.
Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
Les vigiles de Noël, de la Pentecôte et de la Toussaint et des solennités des apôtres saints Pierre et Paul, et de l'Assomption.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

Les mercredis, vendredis et samedis des quatre-temps.
Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.
Les jours de vigiles où il faut jeûner.
Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.
Tous les mercredis, vendredis et samedis du Carême.
Le dimanche des Rameaux et toute la semaine sainte.
Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B.—*A.* Les jours du carême où il y a dispense d'abstinence, ceux qui sont tenus au jeûne ne peuvent manger de la viande qu'à un seul repas. Dans ces mêmes jours, il est défendu de faire usage de poisson et de viande *au même repas.*

B. Tous les jours maigres de l'année il est permis d'apprêter les mets avec de la graisse ou du saindoux, c'est-à-dire, de substituer la graisse ou le saindoux au beurre ou à l'huile, dans la friture, la cuisson ou la préparation des aliments maigres.

C. Les jours de jeûne on peut prendre le matin à peu près deux onces de pain, avec un peu de thé, de café, de chocolat ou autre breuvage.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA

FÊTES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Epiphanie, 6 janvier.
L'Ascension.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée Conception de la sainte Vierge, 8 décembre.
Noël, 25 décembre.

SOLENNITÉS REMISES AU DIMANCHE

La fête du patron ou titulaire des églises paroissiales.
La Purification de la sainte Vierge, 2 février.
Saint Joseph, 19 mars.
L'Annonciation de la sainte Vierge, 25 mars.
La Fête-Dieu.
Saint Jean-Baptiste, 24 juin.
Les saints apôtres Pierre et Paul, 29 juin.
Sainte Anne, 26 juillet.
L'Assomption de la sainte Vierge, 15 août.
La Nativité de la sainte Vierge, 8 septembre.
Saint Michel, archange, 29 septembre.

JEUNES D'OBLIGATION

Les mercredis, vendredis et samedis des quatre-temps.
Le carême tout entier excepté les dimanches.
Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
Les vigiles de Noël, de la Pentecôte et de la Toussaint et des solennités des saints apôtres Pierre et Paul, et de l'Assomption.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

Les quatre-temps de l'année.
Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.
Les vigiles où l'on doit observer le jeûne.
Tous les mercredis et vendredis du carême.
Le Samedi Saint.

N. B.—Les notes *A*, *B*, *C*, qui se trouvent ci-dessus à la suite des jours maigres ou d'abstinence pour les provinces de Québec et de Montréal, valent aussi pour celle d'Ottawa.

PRIÈRE AVANT L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Mon Dieu, donnez-moi les lumières nécessaires pour connaître mes péchés, et la grâce pour les détester de tout mon cœur, et pour les confesser avec sincérité ; je vous demande cette grâce, par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur, par l'intercession de la sainte Vierge, de mon saint ange gardien, de nos saints patrons et de tous les saints.

PRIÈRE APRÈS LA CONFESSION.

Je ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu ! vous m'avez pardonné ; par la vertu du sacrement de pénitence, vous avez effacé mes péchés ; vous m'avez reçu en grâce ! O mon Dieu, soyez à jamais béni de vos miséricordes ! Pénétré de reconnaissance, je promets de vous aimer et de vous servir désormais de tout mon cœur. Mais je ne puis rien sans vous : conservez-moi donc, par votre grâce, dans cette sainte résolution, et accordez-moi le don de persévérance dans votre service.

PRIÈRE AVANT LA COMMUNION.

Divin Jésus, quoique je ne vous voie pas des yeux du corps, je crois que c'est vous-même qui allez vous donner à moi, dans la sainte communion. Hélas ! je suis indigne d'une telle faveur, après vous avoir tant de fois offensé. O bonté infinie ! J'ai un extrême regret de tous mes péchés, et je me propose de ne plus jamais vous offenser. Je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous aimer toute ma vie. Venez donc, mon Sauveur et mon Dieu, venez dans mon cœur, que je vous donne : prenez-en possession, purifiez mon âme ; remplissez-la de vos grâces, et établissez-y votre règne pour toujours.

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION.

Il est donc vrai, Rédempteur des hommes, que vous habitez en moi, et que je suis en possession de votre corps, de votre sang, de votre âme et de votre divinité. Je vous adore, ô mon Dieu ! du plus profond de mon âme, et j'unis mes adorations à celles que les anges et les saints vous rendent dans le ciel. O Dieu d'amour ! oui, je vous aime de tout mon cœur, de tout mon âme et de toutes mes forces. Je vous remercie de la grande faveur que vous m'avez faite de vous donner à moi. Je me donne à vous sans réserve. Agréez, divin Jésus, cette offrande que je vous fais de tout ce que je suis, et de tout ce que je possède ; disposez de moi selon votre bon plaisir, et accordez-moi la grâce de ne jamais vous déplaire.

LE

CATÉCHISME DE QUÉBEC

CHAPITRE PREMIER

De la fin de l'homme

(*a*) * 1. Q. Qui a créé le monde ?

R. Dieu est le créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses visibles et invisibles.

* 2. Q. Qu'est-ce que l'homme ?

R. L'homme est un être composé d'un corps et d'une âme, et créé par Dieu à son image et à sa ressemblance.

3. Q. Comment notre âme ressemble-t-elle à Dieu ?

R. Notre âme ressemble à Dieu en ce qu'elle est un esprit qui ne mourra jamais, et qu'elle est douée d'une intelligence et d'une volonté libre.

* 4. Q. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?

R. Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer, et le servir en ce monde, et pour être heureux avec lui dans le ciel pendant l'éternité.

5. Q. Devons-nous prendre plus de soin de notre âme que de notre corps ?

R. Oui, nous devons prendre plus de soin de notre âme que de notre corps, parce qu'elle est d'une nature bien supérieure à notre corps, et qu'en la perdant nous perdons Dieu et le bonheur éternel.

* 6. Q. Que devons-nous faire pour nous sauver ?

R. Pour nous sauver, nous devons adorer Dieu par la foi, l'espérance et la charité, c'est à-dire, nous devons croire en lui, espérer en lui et l'aimer de tout notre cœur.

* 7. Q. Comment connaîtrons-nous les choses que nous devons croire et pratiquer ?

R. Nous connaîtrons les choses que nous devons

(*a*) Le signe * indique les questions que l'on pourra se contenter de faire apprendre aux petits enfants et aux personnes qui sont dépourvues de mémoire.

croire et pratiquer en recevant les enseignements de l'Eglise Catholique, par laquelle Dieu nous parle.

* 8. Q. Où trouverons-nous les principales vérités que l'Eglise nous enseigne ?

R. C'est dans le Symbole des Apôtres que nous trouverons les principales vérités que l'Eglise nous enseigne.

* 9. Q. Récitez le Symbole des Apôtres ?

R. Je crois en Dieu ....(voir ci-dessus page 3.)

CHAPITRE DEUXIÈME

De Dieu et de ses perfections

* 10. Q. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait.

* 11. Q. Dieu a-t-il eu un commencement ?

R. Dieu n'a pas eu de commencement ; il a toujours été et il sera toujours.

* 12. Q. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout.

* 13. Q. Si Dieu est partout, pourquoi ne le voyons-nous pas ?

R. Nous ne voyons pas Dieu, parce que c'est un pur esprit, qui ne peut être vu avec les yeux du corps.

* 14. Q. Dieu nous voit-il ?

R. Oui, Dieu nous voit et veille sur nous.

* 15. Q. Dieu connaît-il tout ?

R. Oui, Dieu connaît tout : nos actions, nos paroles et même nos pensées les plus secrètes.

* 16. Q. Est-ce que Dieu peut faire toutes choses ?

R. Oui, Dieu est tout-puissant, et rien ne lui est impossible.

* 17. Q. Dieu est-il juste, saint et miséricordieux ?

R. Oui, Dieu est infiniment juste, infiniment saint, infiniment miséricordieux, parce qu'il est infiniment parfait.

CHAPITRE TROISIÈME

De l'unité et de la Trinité de Dieu

* 18. Q. Est-ce qu'il n'y a qu'un Dieu ?

R. Oui, il n'y a qu'un Dieu.

* 19. Q. Pourquoi ne peut-il y avoir qu'un Dieu ?

R. Il ne peut y avoir qu'un Dieu, parce que Dieu, étant l'être suprême et infini, ne peut pas avoir d'égal.

* 20. Q. Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

R. Il y a en Dieu trois personnes divines, réellement distinctes entre elles et égales en toutes choses : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

* 21. Q. Le Père est-il Dieu ?

R. Oui, le Père est Dieu ; il est la première personne de la Sainte Trinité.

* 22. Q. Le Fils est-il Dieu ?

R. Oui, le Fils est Dieu ; il est la seconde personne de la Sainte Trinité.

* 23. Q. Le Saint-Esprit est-il Dieu ?

R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu ; il est la troisième personne de la Sainte Trinité.

* 24. Q. Qu'entendez-vous par la Sainte Trinité ?

R. Par la Sainte Trinité j'entends un Dieu en trois personnes.

25. Q. Lés trois personnes divines sont-elles égales en toutes choses ?

R. Oui, les trois personnes divines sont ég[illegible]s en toutes choses.

* 26. Q. Les trois personnes divines ne font elles qu'un seul et même Dieu ?

R. Oui, les trois personnes divines ne font qu'un [illegible]eul et même Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule et [illegible]e nature divine.

27. Q. Pouvons-nous comprendre comment les [illegible]is personnes divines ne font qu'un seul et même Die[illegible]

R. Non, nous ne pouvons pas comprendre [illegible] les trois personnes divines ne font qu'un seu[illegible] Dieu, parce que c'est un mystère.

28. Q. Qu'est-ce qu'un mystère.

R. Un mystère est une vérité que nous [illegible] pas comprendre, mais que nous devons cr[illegible] que c'est Dieu qui l'a révélée.

CHAPITRE QUATRIÈME

De la Création

* 29. Q. Qui a créé le ciel et la terre ?

R. C'est Dieu qui a créé le ciel et la terre.

30. Q. Comment Dieu a-t-il créé le ciel et la terre ?

R. Dieu a créé de rien le ciel et la terre par sa seule parole, c'est-à-dire, par un seul acte de sa volonté toute puissante.

* 31. Q. Quels sont les principaux êtres que Dieu a créés ?

R. Les principaux êtres que Dieu a créés, sont les anges et les hommes.

32. Q. Pourquoi Dieu a-t-il créé toutes les choses que nous voyons.

R. Dieu a créé toutes les choses que nous voyons pour manifester sa puissance, sa sagesse et sa bonté.

* 33. Q. Quel usage Dieu veut-il que nous fassions de toutes les choses qu'il a créées ?

R. Dieu veut que l'usage que nous faisons de toutes les choses créées tourne à sa gloire, qui est leur fin [illegible]ère.

Q. Qu'est-ce que les anges ?

Les anges sont de purs esprits, créés à l'image et [illegible]essemblance de Dieu, pour l'adorer et le servir.

35. Q. Les anges s'occupent-ils de nous ?

Oui, les anges ont souvent été envoyés par Dieu [illegible]omme comme messagers, et ils nous sont aussi [illegible]és comme gardiens et protecteurs.

[illegible]. Q. Dieu a-t-il donné à chacun de nous un ange [illegible]ien ?

[illegible]ui, Dieu a donné à chacun de nous un ange [illegible]our nous préserver du mal et nous aider à être [illegible]hrétiens.

[illegible]uels sont nos devoirs à l'égard de notre ange

[illegible]s devons respecter la présence de notre ange [illegible]ui témoigner notre reconnaissance pour les

soins charitables qu'il prend de nous, l'invoquer avec confiance dans les tentations, et éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu et l'éloigner de nous.

38. Q. Les anges, tels qu'ils ont été créés par Dieu, étaient-ils bons et heureux ?

R. Oui, les anges, tels qu'ils ont été créés par Dieu, étaient bons et heureux.

39. Q. Tous les anges sont-ils restés bons et heureux ?

R. Non, les anges ne sont pas tous restés bons et heureux ; beaucoup d'entre eux péchèrent par orgueil et furent précipités dans l'enfer : et on les appelle les mauvais anges ou les démons.

CHAPITRE CINQUIÈME

De nos premiers parents et de leur chute

* 40. Q. Quels furent le premier homme et la première femme que Dieu créa ?

R. Le premier homme et la première femme que Dieu créa furent Adam et Ève, nos premiers parents.

41. Q. Est-ce que nous descendons tous d'Adam et d'Ève ?

R. Oui, nous descendons tous d'Adam et d'Ève et, par conséquent, nous sommes tous frères.

* 42. Q. Adam et Ève étaient-ils innocents et saints au moment de leur création.

R. Oui, Adam et Ève étaient innocents et saints au moment de leur création ?

43. Q. Quel commandement particulier Dieu donna-t-il à Adam et à Ève pour éprouver leur obéissance ?

R. Pour éprouver l'obéissance d'Adam et d'Ève, Dieu leur défendit de manger d'un certain fruit qui croissait dans le paradis terrestre.

* 44. Q. Comment furent punis Adam et Ève à cause de leur désobéissance ?

R. A cause de leur désobéissance, Adam et Eve perdirent leur innocence et leur sainteté, furent chassés du paradis terrestre et condamnés à souffrir et à mourir.

* 45. Q. Quelle a été pour nous la conséquence du péché de nos premiers parents ?

R. La conséquence du péché de nos premiers parents a été de nous rendre participants de leur péché et de leur punition.

46. Q. Le péché de nos premiers parents a-t-il obscurci notre intelligence et affaibli notre volonté ?

R. Oui, le péché de nos premiers parents a obscurci notre intelligence et affaibli notre volonté, en nous donnant une inclination au mal.

* 47. Q. Comment appelle-t-on le péché dont les hommes naissent coupables ?

R. On l'appelle le péché originel, parce que nous naissons tous avec cette tache sur notre âme.

48. Q. Les conséquences du péché originel sur notre intelligence et notre volonté restent-elles en nous, après que le péché originel a été effacé par le baptême ?

R. Oui, l'obscurcissement de notre intelligence et l'affaiblissement de notre volonté restent, même après que le péché originel a été effacé par le baptême.

CHAPITRE SIXIÈME

Du péché et des différentes espèces de péchés

* 49. Q. Qu'est-ce que le péché *Actuel* ?

R. Le péché *Actuel* est celui que l'on commet soi-même, de sa propre volonté, quand on est parvenu à l'âge de raison.

50. Q. En combien de manières commet-on un péché actuel ?

R. On commet le péché actuel par pensées, par paroles, par actions, par omissions, volontaires et opposées à la loi de Dieu.

* 51. Q. Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels ?

R. Il y a deux sortes de péchés actuels : le péché mortel et le péché véniel.

* 52. Q. Qu'est-ce que le péché mortel ?

R. Le péché mortel est celui qui donne la mort à l'âme, en lui ôtant la grâce sanctifiante, en attirant la colère divine sur elle, et en la rendant digne des peines de l'enfer.

53. Q. Quand est-ce qu'un péché est mortel ?

R. Un péché est mortel quand on désobéit à Dieu en matière grave, avec réflexion suffisante et plein consentement de la volonté.

* 54. Q. Faut-il beaucoup de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Non ; pour mériter l'enfer il suffit d'un seul péché mortel.

* 55. Q. Qu'est-ce qu'un péché véniel ?

R. Un péché véniel est une désobéissance à Dieu en matière légère, ou bien en matière grave, mais sans réflexion ou connaissance suffisante, ou sans un plein consentement de la volonté.

* 56. Q. Quels sont les effets du péché véniel ?

R. Le péché véniel affaiblit en nous la vie de la grâce, diminue l'amour de Dieu dans notre cœur, et nous rend dignes des peines temporelles en cette vie et en l'autre.

57. Q. Devons-nous craindre beaucoup le péché véniel?

R. Oui, nous devons craindre beaucoup le péché véniel, parce qu'il offense Dieu et nous conduit souvent au péché mortel.

* 58. Q. Quelles sont les principales sources du péché ?

R. Les sept principales sources du péché sont l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. On les appelle communément *péchés capitaux*.

59. Q. Qu'est-ce que l'orgueil ?

R. L'orgueil est une estime déréglée de soi-même, qui fait qu'on se préfère aux autres et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.

60. Q. Qu'est-ce que l'avarice ?

R. L'avarice est un attachement désordonné aux biens de la terre, et principalement à l'argent.

61. Q. Qu'est-ce que l'impureté ?

R. L'impureté est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.

62. Q. Qu'est-ce que l'envie ?

R. L'envie est une tristesse que l'on ressent à la vue

du bien du prochain, ou une joie coupable du mal qui lui arrive.

63. Q. Qu'est-ce que la gourmandise ?

R. La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.

64. Q. Quelle est la gourmandise la plus dangereuse ?

R. La gourmandise la plus dangereuse est l'ivrognerie, qui fait perdre la raison, rend l'homme semblable à la bête, et souvent le fait mourir.

65. Q. Quels moyens faut il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. Il y a quatre moyens excellents pour ne pas tomber dans l'ivrognerie : 1° ne pas aller aux cabarets ; 2° ne prendre aucune boisson enivrante entre les repas ; 3° fuire la société de ceux qui aiment à boire ; 4° s'engager dans la société de tempérance et en suivre les règles.

66. Q. Quels sont les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie ?

R. Les péchés ordinairement causés par l'ivrognerie sont la colère, les jurements, les blasphèmes, les mauvaises paroles et les actions déshonnêtes.

67. Q. Qu'est-ce que la colère ?

R. La colère est un mouvement déréglé de notre âme, qui nous porte à nous venger, ou à repousser avec violence ce qui nous déplaît.

68. Q. Qu'est-ce que la paresse ?

R. La paresse est un amour déréglé du repos, qui fait qu'on néglige ses devoirs d'état et de religion, plutôt que de se faire violence.

* 69. Q. Quels préservatifs doit-on employer contre les tentations ?

R. Les préservatifs à employer contre les tentations sont : 1° la prière et les sacrements ; 2° la vigilance et la fuite des occasions, surtout des mauvaises compagnies.

CHAPITRE SEPTIÈME

De l'Incarnation et de la Rédemption

* 70. Q. Dieu abandonna-t-il l'homme après sa chute dans le péché ?

R. Non, Dieu n'abandonna pas l'homme après sa chute dans le péché, mais il lui promit un rédempteur, qui devait satisfaire pour son péché et lui ouvrir les portes du ciel.

* 71. Q. Quel est ce Rédempteur promis par Dieu au genre humain ?

R. Le Rédempteur promis par Dieu au genre humain, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ.

* 72. Q. Qu'est-ce que Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. Notre Seigneur Jésus-Christ est le fils de Dieu, la seconde personne de la Sainte Trinité, et en même temps vrai Dieu et vrai homme.

73. Q. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai Dieu ?

R. Je dis que Jésus-Christ est vrai Dieu, parce qu'il est le fils unique de Dieu, égal en tout à son Père, et que, par conséquent, il a la nature divine.

74. Q. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai homme ?

R. Je dis que Jésus-Christ est vrai homme, parce qu'il a voulu naître de la Bienheureuse Vierge Marie, et prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

75. Q. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est Notre Seigneur ?

R. Je dis que Jésus-Christ est Notre Seigneur, parce qu'il nous a rachetés et que son père nous a donnés à lui.

76. Q. Y a-t-il deux natures en Jésus-Christ ?

R. Oui, il y a deux natures en Jésus-Christ : la nature divine et la nature humaine.

77. Q. Y a-t-il en Jésus-Christ plusieurs personnes ?

R. Non ; en Jésus-Christ il n'y a qu'une seule personne, qui est la personne divine du Fils de Dieu.

78. Q. Jésus-Christ a-t-il toujours été Dieu ?

R. Oui, Jésus-Christ a toujours été Dieu, puisqu'il est la seconde personne de la Sainte Trinité, et que de toute éternité il est égal à son Père.

79. Q. Jésus-Christ a-t-il toujours été homme ?

R. Non, Jésus-Christ n'a pas toujours été homme ; il l'est devenu au moment de son incarnation.

* 80. Q. Qu'entendez-vous par l'Incarnation ?

R. L'Incarnation est l'union de la nature humaine avec la nature divine dans la personne du Fils de Dieu.

* 81. Q. Comment s'est accompli le mystère de l'Incarnation ?

R. Le mystère de l'Incarnation s'est accompli dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit, c'est-à-dire par un miracle de la toute-puissance divine.

82. Q. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous racheter de l'esclavage du péché, nous délivrer des peines de l'enfer et nous mériter la vie éternelle.

83. Q. Le Fils de Dieu s'est-il fait homme aussitôt après le péché de nos premiers parents ?

R. Non ; il leur fut alors seulement promis comme Rédempteur.

84. Q. Comment ceux qui vivaient avant l'Incarnation du Fils de Dieu ont-ils pu se sauver ?

R. Ceux qui vivaient avant l'Incarnation du Fils de Dieu ont pu se sauver par la foi au Rédempteur à venir, et par l'observation de la loi naturelle écrite dans leur cœur, avec la grâce accordée en vue du Rédempteur futur.

* 85. Q. Quel jour le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. Le Fils de Dieu s'est fait homme dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, à Nazareth, le jour de l'Annonciation, lorsque l'archange Gabriel annonça à la Sainte Vierge qu'elle serait mère de Dieu.

* 86. Q. Quel jour Notre Seigneur est-il né ?

R. Jésus-Christ est né le jour de Noël, à Bethléem, dans une étable.

87. Q. Pourquoi Jésus-Christ passa-t-il trente-trois ans sur la terre ?

R. Jésus-Christ passa trente-trois ans sur la terre pour nous montrer le chemin du ciel par ses exemples et par ses enseignements, et nous mériter des grâces.

88. Q. Que signifie le mot évangile ?

R. Le mot évangile signifie *bonne nouvelle.*

CHAPITRE HUITIÈME

De la passion, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Notre Seigneur

* 89. Q. Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous ?

R. Après son agonie au jardin des Olives, Jésus Christ fut trahi par Judas, abandonné par ses apôtres, chargé d'opprobres, flagellé, couronné d'épines, et cloué à la croix sur laquelle il est mort.

* 90. Q. Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort le Vendredi-Saint, vers trois heures de l'après-midi.

91. Q. Pourquoi appelez-vous *saint* le jour où Jésus-Christ a enduré une mort si horrible ?

R. Nous l'appelons *saint*, parce que c'est en ce jour que Jésus-Christ, par sa mort, montra son grand amour pour l'homme, et lui mérita toutes sortes de grâces.

92. Q. Où et comment Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort cloué à une croix, sur le Calvaire, entre deux voleurs.

93. Q. Pour qui Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort pour racheter tous les hommes.

* 94. Q. Comment Jésus-Christ nous a t-il rachetés ?

R. Jésus-Christ nous a rachetés en souffrant la mort pour nous, comme homme, et en donnant, comme Dieu, une valeur infinie à ses souffrances et à sa mort.

95. Q. Que nous apprennent les souffrances et la mort de Jésus-Christ ?

R. Les souffrances et la mort de Jésus-Christ nous apprennent la grande malice du péché, la haine que Dieu lui porte, et la nécessité de satisfaire pour nos péchés.

96. Q. Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous ?

R. Le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous s'appelle le mystère de la Rédemption.

97. Que devint l'âme de Jésus-Christ après sa mort ?

R. L'âme de Jésus-Christ, séparée de son corps, descendit aux enfers, c'est-à-dire, dans les limbes, où étaient déte-

nues les âmes des justes morts depuis la création du monde.

98. Q. Pourquoi Jésus-Christ descendit-il dans les limbes ?

R. Jésus-Christ descendit dans les limbes, pour y manifester sa puissance, et communiquer les fruits de sa passion aux âmes des justes qui y étaient captifs.

99. Q. Où était le corps de Jésus-Christ pendant que son âme était aux limbes ?

R. Pendant que l'âme de Jésus-Christ était aux limbes, son corps était dans le saint sépulcre.

* 100. Q. Quel jour Jésus-Christ ressuscita-t-il ?

R. Jésus ressuscita glorieux et immortel le dimanche de Pâques, le troisième jour après sa mort.

101. Q. Comment Jésus-Christ est-il ressuscité ?

R. Jésus-Christ est ressuscité par sa toute-puissance, comme il l'avait annoncé.

* 102. Q. Combien de temps Jésus-Christ resta-t-il sur la terre après sa résurrection ?

R. Après sa résurrection, Jésus-Christ apparut fréquemment à ses apôtres, pendant quarante jours, pour montrer qu'il était vraiment ressuscité, et pour achever de les instruire.

* 103. Q. Que fit Jésus-Christ le quarantième jour après sa résurrection ?

R. Le quarantième jour après sa résurrection, Jésus-Christ monta au ciel par sa propre puissance, en présence d'un grand nombre de ses disciples ; ce jour est appelé le jour de l'Ascension.

104. Q. Quelle place Jésus-Christ occupe-t-il dans le ciel ?

R. Dans le ciel Jésus Christ est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant.

105. Q. Que signifient ces paroles : Est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant ?

R. Ces paroles signifient que Jésus-Christ, comme Dieu, est égal à son père en toutes choses, et que, comme homme, il occupe la première place auprès de Dieu.

CHAPITRE NEUVIÈME

Du Saint-Esprit et de sa descente sur les Apôtres

* 106. Q. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité.

107. Q. De qui procède le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

108. Q. Le Saint-Esprit est-il égal au Père et au Fils ?

R. Oui, le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils, et il est Dieu comme le Père et le Fils, puisqu'il possède les mêmes perfections infinies.

* 109. Q. Quel jour le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres le dimanche de la Pentecôte, dix jours après l'Ascension de Jésus-Christ.

110. Q. Sous quelle forme le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres sous la forme de langues de feu.

111. Q. Par qui le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit fut envoyé aux Apôtres par Dieu le Père et par Dieu le Fils.

* 112. Q. Pourquoi le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit fut envoyé aux Apôtres pour les éclairer, les fortifier, les mettre en état de prêcher l'Évangile, et sanctifier l'Église.

113. Q. Le Saint-Esprit demeurera-t-il toujours avec l'Église ?

R. Le Saint-Esprit demeurera toujours avec l'Église, pour la conduire dans le chemin de la sainteté et de la vérité.

114. Q. Le Saint-Esprit ne se communique-t-il pas aussi à nous ?

R. Oui, le Saint-Esprit se communique à chacun de nous, par la grâce dont nous avons besoin, et principalement dans le sacrement de Confirmation.

CHAPITRE DIXIÈME

Des effets de la Rédemption

* 115. Q. Quels sont les principaux effets de la Rédemption ?

R. Les principaux effets de la Rédemption sont : 1° la satisfaction faite à la justice divine pour nos péchés, par les souffrances et la mort de Jésus-Christ ; 2° l'acquisition de la grâce pour l'homme.

* 116. Q. Qu'est-ce que la grâce ?

R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous accorde, par pure bonté et en vertu des mérites de Jésus-Christ, pour nous aider à faire notre salut.

117. Q. Combien y a-t-il de sortes de grâces ?

R. Il y a deux sortes de grâces : la grâce sanctifiante ou habituelle et la grâce actuelle.

* 118. Q. Qu'est-ce que la grâce sanctifiante ?

R. La grâce sanctifiante est celle qui demeure en notre âme, et qui la rend sainte et agréable à Dieu.

* 119. Q. Pouvons-nous perdre la grâce sanctifiante ?

R. Oui, un seul péché mortel suffit pour nous faire perdre la grâce sanctifiante.

120. Q. Qu'est-ce que les vertus théologales ?

R. Les vertus théologales sont la Foi, l'Espérance et la Charité, qui ont Dieu pour objet immédiat.

* 121. Q. Qu'est-ce que la foi ?

R. La foi est une vertu divine par laquelle nous croyons fermement les vérités que Dieu nous a révélées, et qu'il nous enseigne par son Église.

* 122. Q. Qu'est-ce que l'espérance ?

R. L'espérance est une vertu divine par laquelle nous attendons fermement de la bonté de Dieu la vie éternelle, et les grâces nécessaires pour l'obtenir.

* 123. Q. Qu'est-ce que la charité ?

R. La charité est une vertu divine par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

124. Q. Que faut-il entendre par le nom de prochain ?

R. Par le nom de prochain il faut entendre tous les hommes, et même nos ennemis.

* 125. Q. Qu'est-ce que la grâce actuelle ?

R. La grâce actuelle est un secours passager, par lequel Dieu éclaire notre intelligence, et excite notre volonté à éviter le mal et à faire le bien.

* 126. Q. La grâce est-elle nécessaire au salut ?

R. Oui, la grâce est absolument nécessaire, et sans elle nous ne pouvons rien faire pour mériter le ciel.

127. Q. Pouvons-nous résister à la grâce de Dieu ?

R. Oui, nous pouvons résister à la grâce de Dieu, et malheureusement nous y résistons que trop souvent.

128. Q. Qu'est-ce que la grâce de persévérance ?

R. La grâce de persévérance est un don spécial de Dieu, qui nous maintient ou nous met en état de grâce au moment de la mort.

CHAPITRE ONZIÈME

De l'Église

* 129. Q. Où se trouvent les moyens donnés aux hommes pour participer aux fruits de la Rédemption ?

R. Les moyens donnés aux hommes pour participer aux fruits de la Rédemption sont l'Église et les sacrements.

* 130. Q. Qu'est-ce que l'Église ?

R. L'Église est la société de tous ceux qui professent la foi de Jésus-Christ, qui participent aux mêmes sacrements, et qui sont gouvernés par leurs pasteurs légitimes sous un seul chef visible.

* 131. Q. Quel est le chef invisible de l'Église ?

R. Le chef invisible de l'Église est Jésus-Christ.

* 132. Q. Quel est le chef visible de l'Église ?

R. C'est Notre Saint-Père le Pape, l'évêque de Rome, qui est le vicaire de Jésus-Christ et le chef visible de l'Église.

133. Q. Pourquoi le Pape, l'évêque de Rome, est-il le chef visible de l'Église ?

R. Le Pape, l'évêque de Rome, est le chef visible de l'Église, parce qu'il est le successeur de Saint Pierre, que Jésus-Christ a établi chef des apôtres et chef visible de l'Église.

134. Q. Quels sont les successeurs des autres apôtres ?
R. Les successeurs des autres apôtres sont les évêques de la sainte Église catholique.
135. Q. Jésus-Christ a-t-il établi plusieurs Églises ?
R. Jésus-Christ n'a établi qu'une seule Église à laquelle il a donné pour chefs Saint Pierre et ses successeurs.
136. Q. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il fondé son Église ?
R. Jésus-Christ a fondé son Église pour enseigner, gouverner, sanctifier et sauver tous les hommes.
137. Q. Tous les hommes sont-ils obligés d'appartenir à cette Église unique de Jésus-Christ ?
R. Oui, tous les hommes sont obligés d'appartenir à cette Église unique fondée par Jésus-Christ, et quiconque sait que l'Église catholique est la vraie Église et refuse d'y appartenir, ne peut pas être sauvé.

CHAPITRE DOUZIÈME

Des attributs et des notes de l'Église

138. Q. Quels sont les attributs de l'Église ?
R. Les attributs de l'Église sont : l'autorité, l'infaillibilité et l'indéfectibilité.
139. Q. Qu'entendez-vous par l'autorité de l'Église ?
R. Par l'autorité de l'Église, j'entends la mission, le droit et le pouvoir qu'ont reçu de Jésus-Christ le Pape et les évêques, successeurs des apôtres, de prêcher l'Évangile et de gouverner les fidèles.
140. Q. Qu'entendez-vous par l'infaillibilité de l'Église ?
R. Par l'infaillibilité de l'Église, j'entends le privilége que Jésus-Christ a donné à son Église de ne pas se tromper quand elle enseigne une vérité de foi ou de morale.
141. Q. Quand l'enseignement de l'Église est-il infaillible ?
R. L'enseignement de l'Église est infaillible quand le Pape avec les évêques, ou le Pape seul s'adressant à tous les fidèles, définit et proclame une doctrine de foi ou de morale.
142. Q. Qu'est-ce que l'indéfectibilité de l'Église ?
R. L'indéfectibilité de l'Église veut dire que l'Église,

telle que fondée par Jésus-Christ, durera jusqu'à la fin du monde.

143. Q. En quelle personne ces trois attributs de l'Église sont-ils réunis ?

R. Ces trois attributs de l'Église se trouvent réunis dans leur plénitude, en la personne du Pape, dont l'autorité et l'infaillibilité dureront jusqu'à la fin des temps.

* 144. Q. Quelles sont les marques ou notes par lesquelles on peut reconnaître l'Église ?

R. l'Église a quatre marques ou notes par lesquelles elle peut être reconnue : elle est une, sainte, catholique et apostolique.

145. Q. Comment l'Église est-elle une ?

R. L'Église est une, parce que tous ses membres ont la même foi, sont tous dans une même communion et soumis au même chef.

146. Q. Pourquoi dites-vous que l'Église est sainte ?

R. Je dis que l'Église est sainte, parce que Jésus-Christ, son fondateur, est saint, et qu'elle peut nous sanctifier par sa doctrine et ses sacrements.

147. Q. Comment l'Église est-elle universelle ou catholique ?

R. L'Église est universelle ou catholique, parce qu'elle ne doit cesser d'exister qu'à la fin du monde, et qu'elle enseigne toutes les nations, et maintient toutes les vérités nécessaires au salut.

148. Q. Comment l'Église est-elle apostolique ?

R. L'Église est apostolique, parce qu'elle a été fondée par Jésus-Christ sur les apôtres, qu'elle est gouvernée par leurs successeurs légitimes, et a enseigné et enseignera toujours leur doctrine.

* 149. Q. Ces notes et attributs se trouvent-ils ailleurs que dans l'Église catholique romaine ?

R. Ces notes et attributs ne se trouvent que dans la sainte Église catholique romaine.

CHAPITRE TREIZIÈME

Des sacrements en général

* 150. Q. Qu'est-ce qu'un sacrement ?

R. Un sacrement est un signe sensible institué par Jésus-Christ pour nous donner la grâce.

* 151. Q. Combien y a-t-il de sacrements ?

R. Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

* 152. Q. D'où vient aux sacrements la vertu de donner la grâce ?

R. La vertu qu'ont les sacrements de donner la grâce leur vient des mérites de Jésus-Christ.

153. Q. Quelle grâce les sacrements donnent-ils ?

R. Certains sacrements donnent aux pécheurs la grâce sanctifiante, qui les justifie, et les fait passer de la mort du péché à la vie de la grâce ; et d'autres augmentent la grâce sanctifiante dans les âmes qui possèdent déjà la vie surnaturelle.

154. Q. Quels sont les sacrements qui donnent aux pécheurs la grâce de la justification ?

R. Les sacrements qui donnent aux pécheurs la grâce de la justification, sont le Baptême et la Pénitence.

155. Q. Pourquoi le Baptême et la Pénitence sont-ils appelés *sacrements des morts* ?

R. Le Baptême et la Pénitence sont appelés sacrements des morts, parce qu'ils effacent le péché qui est la mort de l'âme, et donnent la grâce qui en est la vie.

156. Q. Quels sont les sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante dans nos âmes ?

R. Les sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante, sont au nombre de cinq : la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage ; ils sont appelés sacrements des vivants.

157. Q. Pourquoi ces cinq sacrements sont-ils appelés *sacrements des vivants* ?

R. Ces cinq sacrements sont appelés sacrements des vivants, parce que pour les recevoir dignement, il faut être dans l'état de grâce.

158. Q. Quel péché commet celui qui reçoit les sacrements des vivants en état de péché mortel ?

R. Celui qui reçoit volontairement un sacrement des vivants en état de péché mortel, commet un sacrilège,

qui est un péché très grand, parce que c'est la profanation d'une chose sainte.

* 159. Q. Les sacrements donnent-ils une autre grâce que la grâce sanctifiante ?

R. Oui, les sacrements donnent, outre la grâce sanctifiante, une autre grâce qu'on appelle *sacramentelle.*

160. Q. Qu'est-ce que la grâce sacramentelle ?

R. La grâce sacramentelle est un secours spécial que Dieu donne afin d'atteindre le but pour lequel il a institué chaque sacrement.

161. Q. Les sacrements donnent-ils toujours la grâce ?

R. Oui, les sacrements donnent toujours la grâce ; c'est pourquoi nous devons toujours les recevoir avec de bonnes dispositions.

* 162. Q. Quels sont les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois ?

R. Les sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

* 163. Q. Pourquoi le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent-ils être reçus qu'une fois ?

R. Le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent être reçus qu'une fois, parce qu'ils impriment dans l'âme une marque spirituelle ineffaçable qu'on appelle un *caractère.*

164. Q. Pourquoi ce caractère reste-t-il dans l'âme, même après la mort ?

R. Ce caractère reste dans l'âme, même après la mort, pour l'honneur et la gloire de ceux qui sont sauvés, et pour la honte et la punition de ceux qui sont damnés.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Du Baptême

* 165. Q. Qu'est-ce que le Baptême ?

R. Le Baptême est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait chrétiens, enfants de Dieu et de l'Église, et héritiers du Ciel.

* 166. Q. Le Baptême efface-t-il aussi les péchés actuels ?

R. Le Baptême efface aussi les péchés actuels et les

peines qui leur sont dues, pourvu que l'on en ait un sincère repentir.

* 167. Q. Le Baptême est-il nécessaire au salut ?

R. Oui, le Baptême est nécessaire au salut.

* 168. Q. Qui peut administrer le Baptême ?

R. Le prêtre est le ministre ordinaire du Baptême, mais dans le cas de nécessité toute personne qui a l'usage de la raison peut et doit baptiser.

* 169. Q. Comment se donne le Baptême ?

R. La personne qui baptise verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne qu'elle baptise, et dit en même temps : « *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* »

170. Q. Combien y a-t-il de sortes de baptêmes ?

R. Il y a trois sortes de baptêmes : le baptême d'eau, le baptême de désir et le baptême de sang.

171. Q. Qu'est-ce que le baptême d'eau ?

R. Le baptême d'eau est celui qui se donne en versant de l'eau naturelle sur la tête de la personne à baptiser, et en disant en même temps : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

172. Q. Quand on ne peut pas recevoir le baptême d'eau, peut-on y suppléer par le baptême de désir ?

R. Oui, quand on ne peut pas recevoir le baptême d'eau, on peut y suppléer par le désir de le recevoir quand on pourra, avec le regret sincère des fautes qu'on a commises, et la résolution d'observer la loi de Dieu.

173. Q. Qu'est-ce que le baptême de sang ?

R. Le baptême de sang est le martyre enduré pour la foi de Jésus-Christ, ou pour quelque vertu chrétienne, avec un sincère regret de ses péchés.

174. Q. Les baptêmes de désir et de sang produisent-ils les mêmes effets que le baptême d'eau ?

R. Les baptêmes de désir et de sang rendent capable d'entrer dans le ciel, mais ils n'impriment pas de caractère.

175. Q. A quoi avons-nous renoncé avant de recevoir le baptême ?

R. Avant d'être baptisés nous avons renoncé pour

toujours au démon, à ses œuvres et à ses pompes, c'est-à-dire, à toutes sortes de péchés et de fausses maximes.

176. Q. Pourquoi donne-t-on le nom d'un Saint à celui qui reçoit le baptême ?

R. Dans le baptême on donne le nom d'un Saint, afin que celui qui est baptisé puisse imiter ses vertus et l'avoir pour protecteur.

177. Q. Pourquoi donne-t-on un parrain et une marraine à celui que l'on baptise ?

R. On donne un parrain et une marraine à celui que l'on baptise, afin qu'ils promettent en son nom ce qu'il promettrait lui-même s'il avait l'usage de raison.

178. Q, Quelles sont les obligations du parrain et de la marraine ?

R. Les obligations du parrain et de la marraine sont : 1º d'instruire l'enfant de ses devoirs religieux, si les parents le négligent ou viennent à mourir ; 2º de veiller, s'il est nécessaire, à ce qu'il accomplisse les promesses de son baptême.

CHAPITRE QUINZIÈME

De la Confirmation

* 179. Q. Qu'est-ce que la Confirmation ?

R. La Confirmation est un sacrement par lequel nous recevons le Saint-Esprit, qui nous donne la force de confesser notre foi sans crainte, et de mener une vie sainte malgré lesobstacles que suscite le démon.

* 180. Q. Par qui la Confirmation est-elle donnée ?

R. La Confirmation est donnée par l'Évêque, ou par un prêtre à qui le Pape a accordé un pouvoir spécial.

* 181. Q. Comment se donne la Confirmation ?

R. L'Évêque étend les mains sur les confirmands, prie le Saint-Esprit de descendre sur eux, fait sur leur front une onction en forme de croix avec le Saint-Chrême, et leur donne sur la joue un petit soufflet, en disant : *que la paix soit avec vous.*

182. Q. Qu'est-ce que le Saint-Chrême ?

R. Le Saint-Chrême est composé d'huile d'olive et de

baume, que l'Évêque consacre, chaque année, le jeudi-saint.

* 183. Q. Que dit l'Évêque en faisant l'onction sur le front de la personne qu'il confirme ?

R. En faisant l'onction sur le front de celui qu'il confirme, l'Évêque dit : Je te marque du signe de la croix et je te confirme avec le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

184. Que signifie l'onction faite en forme de croix, sur le front, avec le Saint-Chrême ?

R. L'onction faite en forme de croix sur le front avec le Saint-Chrême, signifie que le chrétien confirmé doit professer et pratiquer ouvertement sa foi, ne jamais en rougir, et plutôt mourir que de la renier.

185. Q. Pourquoi l'Évêque donne-t-il un petit soufflet à celui qu'il confirme ?

R. L'Évêque donne un petit soufflet à celui qu'il confirme, pour lui rappeler qu'il doit être prêt à souffrir les affronts et même la mort pour l'amour de Jésus-Christ.

* 186. Q. Est-il nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir dignement la Confirmation ?

R. Oui, il est nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir dignement la Confirmation.

187. Q. Quelle préparation spéciale faut-il apporter à la Confirmation ?

R. Pour recevoir la Confirmation, il faut connaître, autant que possible, les principaux mystères de la foi, les devoirs du chrétien, et spécialement ce qui concerne la nature et les effets du sacrement de Confirmation.

* 188. Q. Est-ce un péché que de négliger de recevoir la Confirmation ?

R. Oui, c'est un péché que de négliger de recevoir la Confirmation, surtout à une époque comme la nôtre, où la foi et la morale courent de si grands dangers.

CHAPITRE SEIZIÈME

Des effets de la Confirmation

189. Q. Quels sont les effets de la Confirmation ?

R. Les effets de la Confirmation sont : une augmen-

tation de la grâce sanctifiante, un affermissement dans la foi, et les dons du Saint-Esprit.

190. Q. Quels sont les dons du Saint-Esprit?

R. Les dons du Saint-Esprit sont au nombre de sept : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété, la crainte de Dieu.

191. Q. Pourquoi le don de sagesse nous est-il donné ?

R. Le don de sagesse nous est donné, afin que nous goûtions davantage les choses de Dieu, et que nous ne cherchions dans toutes nos actions que son honneur et sa gloire.

192. Q. Qu'est-ce que le don d'intelligence ?

R. Le don d'intelligence nous fait connaître plus clairement les vérités que nous devons croire et pratiquer.

193. Q. Pourquoi le don de conseil nous est-il conféré ?

R. Le don de conseil nous est conféré, afin que nous soyons prémunis contre les ruses du démon et les dangers du salut.

194. Q. Pourquoi recevons-nous le don de force ?

R. Nous recevons le don de force, afin que nous ayons le courage de faire la volonté de Dieu en toutes choses.

195. Q. Qu'est-ce que le don de science ?

R. Le don de science nous fait découvrir la volonté de Dieu en toutes choses.

196. Q. Qu'entendez-vous par le don de piété ?

R. Par le don de piété, j'entends celui qui nous aide à aimer Dieu comme un père, et à lui obéir par amour pour lui.

197. Q. A quoi sert le don de crainte de Dieu ?

R. Le don de crainte de Dieu sert à nous inspirer une grande horreur du péché.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Du sacrement de Pénitence

198. Q. Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?

R. Le sacrement de Pénitence est un sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

199. Q. Le sacrement de Pénitence rend-il à l'âme l'amitié de Dieu, en même temps qu'il remet les péchés ?

R. Oui, le sacrement de Pénitence rend à l'âme l'amitié de Dieu, en même temps qu'il la purifie de ses péchés.

* 200. Q. Quand reçoit-on le sacrement de Pénitence ?

R. On reçoit le sacrement de pénitence quand le prêtre donne l'absolution.

201. Q. Est-ce que les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés commis après le Baptême ?

R. Oui, les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés commis après le Baptême, parce que Jésus-Christ le leur a donné, lorsqu'il a dit à ses apôtres : « *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* »

202. Q. Comment les prêtres exercent-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?

R. Les prêtres exercent le pouvoir de pardonner les péchés, en entendant la confession des péchés, et en donnant l'absolution, en qualité de ministres de Dieu et en son nom.

* 203. Q. Que faut-il faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de Pénitence ?

R. Pour se bien préparer à recevoir le sacrement de pénitence, il faut faire cinq choses :

1° Examiner notre conscience ;

2° Avoir le regret de nos péchés ;

3° Prendre la ferme résolution de ne plus offenser Dieu ;

4° Confessser nos péchés au prêtre ;

5° Accepter la pénitence que le prêtre nous impose.

204. Q. En quoi consiste l'examen de conscience ?

R. L'examen de conscience consiste à nous rappeler tous les péchés que nous avons commis depuis notre dernière confession.

* 205. Q. Quel moyen faut-il prendre pour bien examiner sa conscience ?

R. Pour bien examiner sa conscience, il faut passer en revue, l'un après l'autre, les commandements de Dieu et

de l'Église, les sept péchés capitaux, et les devoirs particuliers de son état, afin de découvrir ainsi les péchés qu'on a commis.

206. Q. Que doit-on faire avant de commencer son examen de conscience ?

R. Avant de commencer son examen de conscience, on doit demander à Dieu qu'il nous aide à connaître nos péchés et à les détester.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

De la Contrition

* 207. Q. Qu'est-ce que la contrition ?

R. La contrition est une douleur et une détestation du péché qu'on a commis et la résolution de ne plus le commettre.

* 208. Q. Faites un acte de contrition ?

R. Acte de contrition : « Mon Dieu, j'ai un extrême » regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infini- » ment bon et infiniment aimable, et que le péché vous » déplaît ; pardonnez-moi par les mérites de Jésus- » Christ, mon Sauveur ; je me propose, moyennant » votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire » pénitence. »

* 209. Q. La contrition est-elle absolument nécessaire pour obtenir le pardon des péchés ?

R. Oui, la contrition est absolument nécessaire pour obtenir le pardon des péchés.

210. Q. Quelles qualités doit avoir la douleur que nous devons avoir de nos péchés ?

R. La douleur que nous devons avoir de nos péchés doit avoir quatre qualités : elle doit être intérieure, surnaturelle, universelle et souveraine.

211. Q. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être intérieure ?

R. En disant que notre douleur doit être intérieure, j'entends qu'elle doit venir du cœur et non pas des lèvres seulement.

212. Q. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être surnaturelle ?

R. En disant que notre douleur doit être surnaturelle, j'entends qu'elle doit être inspirée par la grâce de Dieu, et produite par des motifs venant de la foi et non pas par des motifs purement naturels.

213. Qu'entendez vous en disant que notre douleur doit être universelle ?

R. En disant que notre douleur doit être universelle, j'entends que nous devons avoir regret de tous nos péchés, au moins mortels, sans en excepter un seul.

214. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être souveraine ?

R. En disant que notre douleur doit être souveraine, j'entends que nous devons être plus affligés d'avoir offensé Dieu que de tous les maux qui peuvent nous arriver.

215. Q. Pourquoi devons-nous avoir regret de nos péchés ?

R. Nous devons avoir regret de nos péchés pour trois raisons : 1° parce que le péché est le plus grand de tous les maux et qu'il offense Dieu, notre créateur, notre père, notre rédempteur ; 2° parce qu'il a causé la mort de Jésus-Christ ; 3° parce qu'il nous prive du bonheur du ciel et nous rend dignes des tourments éternels de l'enfer.

216. Q. Combien y a-t-il de sortes de contrition ?

R. Il y a deux sortes de contrition : la contrition parfaite et la contrition imparfaite.

* 217. Q. Qu'est ce que la contrition parfaite ?

R. La contrition parfaite est celle qui nous fait regretter et détester le péché, parce qu'il offense un Dieu infiniment bon en lui-même et infiniment digne de notre amour.

* 218. Q. Qu'est-ce que la contrition imparfaite ?

R. La contrition imparfaite est celle qui nous fait regretter et détester le péché, parce qu'il nous fait perdre le ciel et nous mérite l'enfer, ou encore parce qu'il est en lui-même détestable et que nous devons rougir de l'avoir commis.

219. Q. La contrition imparfaite suffit-elle pour une bonne confession ?

R. Oui, la contrition imparfaite suffit pour une bonne

confession, mais nous devons tâcher d'avoir, autant que possible, la contrition parfaite.

* 220. Q. Que doit faire celui qui, étant en danger de mort, se sent coupable de péché mortel, et ne peut avoir un prêtre pour se confesser ?

R. Celui qui, étant en danger de mort, se sent coupable de péché mortel, et ne peut avoir un prêtre pour se confesser, doit faire un acte de contrition parfaite avec le ferme propos de se confesser quand il le pourra.

221. Q. Qu'entendez-vous par le ferme propos de ne plus pécher ?

R. Par le ferme propos de ne plus pécher, j'entends une résolution bien arrêtée d'éviter non-seulement tout péché mortel, mais aussi les occasions prochaines du péché.

* 222. Q. Qu'entendez-vous par occasions prochaines du péché ?

R. Par occasions prochaines du péché, j'entends les personnes, les lieux et les choses qui peuvent aisément nous entraîner au péché.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

De la confession et de la satisfaction

* 223. Q. Qu'est-ce que la confession ?

R. La confession est l'aveu que l'on fait de ses péchés à un prêtre dûment approuvé, afin d'en obtenir le pardon.

* 224. Q. Quels sont les péchés que nous sommes obligés de confesser ?

R. Nous sommes obligés de confesser tous nos péchés mortels, mais il est bon de confesser aussi les péchés véniels.

225. Q. Quelles sont les principales qualités d'une bonne confession ?

R. Les principales qualités d'une bonne confession sont au nombre de trois : elle doit être humble, sincère et entière.

226. Q. Quand notre confession est-elle humble ?

R. Notre confession est humble quand nous nous accusons de nos péchés avec un profond sentiment de honte et de douleur d'avoir offensé Dieu.

227. Q. En quoi consiste la sincérité de la confession ?

R. La sincérité de la confession consiste à accuser franchement nos péchés sans les exagérer ni les excuser.

228. Quand notre confession est-elle entière ?

R. Notre confession est entière quand nous faisons connaître le nombre et l'espèce de nos péchés, et les circonstances qui en changent la nature.

* 229. Q. Que doit-on faire quand on ne peut pas se souvenir du nombre de ses péchés ?

R. Quand on ne peut pas se souvenir du nombre de ses péchés, on doit déclarer, aussi exactement que possible, combien de fois par jour, par semaine ou par mois, on a commis tel péché, et ajouter combien de temps a duré la mauvaise habitude.

* 230. Q. Si nous oublions de confesser un péché mortel, sans qu'il y ait de notre faute, notre confession est-elle mauvaise ?

R. Si nous oublions de confesser un péché mortel, sans qu'il y ait de notre faute, notre confession est bonne, et ce péché est pardonné ; mais, si plus tard il nous revient à la mémoire, nous sommes tenus de le confesser.

231. Q. Est-ce une faute grave que de cacher volontairement un péché mortel en confession ?

R. Oui, c'est une faute grave que de cacher volontairement un péché mortel en confession, parce que c'est mentir au Saint-Esprit, et la confession est nulle et sacrilège.

* 232. Q. Que doit faire celui qui a caché volontairement un péché mortel en confession ?

R. Celui qui a caché volontairement un péché mortel en confession, doit accuser le péché qu'il a caché, puis le sacrilège qu'il a commis, et enfin accuser de nouveau tous les péchés qu'il a commis depuis sa dernière bonne confession.

* 233. Q. Pourquoi le prêtre impose-t-il une pénitence après la confession ?

R. Le prêtre impose une pénitence après la confession, comme satisfaction pour la peine temporelle due au péché, et comme moyen de détourner le pénitent de le commettre de nouveau.

234. Q. Le sacrement de Pénitence remet-il toutes les peines dues au péché ?

R. Le sacrement de Pénitence remet toujours la peine éternelle due au péché, mais il ne remet pas toujours la peine temporelle, que Dieu exige comme satisfaction pour nos péchés.

235. Q. Pourquoi Dieu exige-t-il une peine temporelle comme satisfaction pour le péché ?

R. Dieu exige une peine temporelle comme satisfaction pour le péché, afin de nous faire comprendre la grande malice du péché et nous empêcher d'y retomber.

236. Q. Par quels moyens pouvons-nous satisfaire à Dieu pour la peine temporelle due au péché ?

R. Nous pouvons satisfaire à Dieu pour la peine temporelle due au péché, principalement par la prière, par le jeûne, par les aumônes, par les œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle, par la patience à supporter les maux de la vie, et par la pénitence que le confesseur impose.

237. Q. Quelles sont les principales œuvres de miséricorde spirituelle ?

R. Les principales œuvres de miséricorde spirituelle sont : exhorter les pécheurs au repentir ; instruire les ignorants ; donner de bons conseils ; consoler les affligés ; supporter patiemment les injures ; pardonner toutes les offenses ; prier pour les vivants et les morts.

238. Q. Quelles sont les principales œuvres de miséricorde corporelle ?

R. Les principales œuvres de miséricorde corporelle sont au nombre de sept : donner à manger à ceux qui ont faim ; donner à boire à ceux qui ont soif ; vêtir ceux qui sont nus ; racheter les captifs ; donner l'hospitalité aux étrangers ; visiter les malades ; ensevelir les morts.

CHAPITRE VINGTIÈME

De la manière de faire une bonne confession

* 239. Q. Que devons-nous faire en entrant au confessional ?

R. En entrant au confessionnal nous devons nous mettre à genoux, faire le signe de la croix, et réciter le *Confiteor* (*Je confesse à Dieu....*) en entier, ou bien seulement : *Je me confesse à Dieu tout-puissant, et à vous mon père.*

* 240. Q. Après le *Confiteor* que faut-il faire ?

R. Après le *Confiteor* 1° on doit dire combien il y a de temps qu'on a été à confesse, si l'on a reçu l'absolution la dernière fois et si l'on a accompli la pénitence imposée ; 2° on accuse ensuite tous les péchés mortels commis depuis la dernière absolution, et les péchés véniels qu'on veut mentionner, en disant à chaque péché : *Mon père, je m'accuse de....*

* 241. Q. Quand on a fini d'accuser ses péchés, que faut-il dire ?

R. Quand on a fini d'accuser ses péchés, on dit : « Mon » père, je m'accuse de plus de bien d'autres péchés que » je ne connais pas et de ceux de toute ma vie ; j'en » demande pardon à Dieu et à vous, mon père, la péni- » tence et l'absolution. » Puis on écoute avec attention les avis que le confesseur juge à propos de donner.

* 242. Q. Quand le confesseur nous interroge, comment devons-nous répondre ?

R. Quand le confesseur nous interroge, nous devons répondre sincèrement et distinctement.

* 243. Q. Est-il permis d'accuser de nouveau un ou plusieurs péchés qu'on a déjà accusés dans les confessions précédentes ?

R. Oui, il est permis et il est même quelquefois utile de renouveler l'accusation de certaines fautes, afin de s'exciter davantage à la contrition, et d'assurer la validité du sacrement.

* 244. Q. Que devons-nous faire quand le prêtre nous donne l'absolution ?

R. Pendant que le prêtre nous donne l'absolution, nous devons faire du fond du cœur un acte de contrition.

* 245. Q. Que faut-il faire après avoir reçu l'absolution ?

R. Après avoir reçu l'absolution, il faut se retirer modestement à l'écart, remercier Dieu du pardon qu'il

vient d'accorder, et faire sa pénitence aussitôt que possible.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME

Des indulgences

* 246. Q. Qu'est-ce qu'une indulgence ?

R. Une indulgence est la rémission totale ou partielle de la peine temporelle due au péché dont on a reçu le pardon.

247. Q. L'indulgence est-elle un pardon du péché, ou une permission de commettre le péché ?

R. L'indulgence n'est ni un pardon du péché, ni une permission de commettre le péché, comme le prétendent des protestants ; bien plus, celui qui est en état de péché mortel ne peut gagner aucune indulgence.

248. Q. Combien y a-t-il de sortes d'indulgences ?

R. Il y a deux sortes d'indulgences : l'indulgence plénière et l'indulgence partielle.

* 249. Q. Qu'est-ce qu'une indulgence plénière ?

R. L'indulgence plénière est la rémission complète de la peine temporelle due au péché.

250. Q. Qu'est-ce qu'une indulgence partielle ?

R. Une indulgence partielle est la rémission d'une partie de la peine temporelle due au péché.

251. Q. Comment l'Église, au moyen des indulgences, remet-elle la peine temporelle due au péché ?

R. L'Église, au moyen des indulgences, remet la peine temporelle due au péché, en nous appliquant les mérites de Jésus-Christ, et les satisfactions surabondantes de la sainte Vierge et des Saints : ces satisfactions surabondantes forment le trésor spirituel de l'Église.

* 252. Q. Que faut-il faire pour gagner une indulgence ?

R. Pour gagner une indulgence, il faut être en état de grâce, et accomplir fidèlement les œuvres prescrites par celui qui l'accorde.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

De la Sainte Eucharistie

* 253. Q. Qu'est-ce que la Sainte Eucharistie ?

R. La Sainte Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin.

254. Q. Quand Jésus-Christ a-t-il institué la Sainte Eucharistie ?

R. Jésus-Christ a institué la Sainte Eucharistie à la dernière cène, le Jeudi-Saint, veille de sa mort.

255. Q. Quelles étaient les personnes présentes lorsque Jésus-Christ institua la Sainte Eucharistie ?

R. Les douze apôtres étaient présents lorsque Jésus-Christ institua la Sainte Eucharistie.

256. Q. Que fit Notre-Seigneur pour instituer la Sainte Eucharistie ?

R. Pour instituer la Sainte Eucharistie, Notre-Seigneur prit du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses apôtres, en disant : *Prenez et mangez : Ceci est mon corps.* Ensuite il prit la coupe de vin, la bénit, et la leur donna en disant : *Buvez-en tous. Ceci est mon sang qui sera répandu pour la rémission des péchés : Faites ceci en mémoire de moi.*

257. Q. Qu'arriva-t-il quand Notre-Seigneur eut dit : *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang* ?

R. Quand Notre-Seigneur eut dit : *Ceci est mon corps*, la substance du pain fut changée en la substance de son corps ; et quand il eut dit : *Ceci est mon sang*, la substance du vin fut changée en la substance de son sang.

258. Q. Jésus-Christ est-il tout entier sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin ?

R. Oui, Jésus Christ est tout entier sous l'espèce du pain et tout entier sous l'espèce du vin ; il est même tout entier sous chaque partie de l'une ou de l'autre espèce.

259. Q. Que reste-t-il du pain et du vin, après que leur substance a été changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ ?

R. Après que la substance du pain et du vin a été

changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, il ne reste plus que les apparences du pain et du vin.

* 260. Q. Qu'entendez-vous par les apparences du pain et du vin ?

R. Par les apparences du pain et du vin, j'entends tout ce qui tombe sous nos sens, comme la forme, la couleur, le goût.

261. Q. Comment s'appelle ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ ?

R. Ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ s'appelle transsubstantiation.

262. Q. Comment la substance du pain et du vin fut elle changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ ?

R. La substance du pain et du vin fut changée en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ par sa toute-puissance.

263. Q. Ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ continue-t-il à se faire dans l'Église ?

R. Oui, ce changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ continue à se faire dans l'Église, sur nos autels, par Jésus-Christ qui se sert du ministère de ses prêtres.

* 264. Q. Quand Jésus-Christ donna-t-il à ses prêtres le pouvoir de changer le pain et le vin en son corps et en son sang ?

R. Jésus-Christ donna à ses prêtres le pouvoir de changer le pain et le vin en son corps et en son sang, quand il a dit à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi.*

* 265. Q. Quand les prêtres exercent-ils ce pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ ?

R. Les prêtres exercent ce pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ, lorsque, durant la sainte messe, ils prononcent les paroles de la consécration, qui sont les paroles mêmes de Jésus-Christ: *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang.*

266. Q. Faut-il adorer le corps et le sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie ?

R. Oui, il faut adorer le corps et le sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à sa divinité.

267. Q. Jésus-Christ quitte-t-il le ciel pour venir dans l'Eucharistie ?

R. Non, Jésus-Christ ne quitte pas le ciel pour venir dans l'Eucharistie ; il est tout à la fois dans le ciel et dans l'Eucharistie.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

Des fins pour lesquelles la Sainte Eucharistie a été instituée

* 268. Q. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué la Sainte Eucharistie ?

R. Jésus-Christ a institué la Sainte Eucharistie : 1° pour nous unir à lui et nous témoigner son amour ; 2° pour augmenter en nous la grâce et nous fortifier contre le mal ; 3° pour nous donner un gage de la vie éternelle et d'une résurrection glorieuse.

269. Q. Comment sommes-nous unis à Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie ?

R. Nous sommes unis à Jésus-Christ par le moyen de la sainte communion.

* 270. Q. Qu'est-ce que communier ?

R. Communier c'est recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ.

* 271. Q. Que faut-il pour faire une bonne communion ?

R. Pour faire une bonne communion il faut être en état de grâce et à jeun depuis minuit.

* 272. Q. Celui qui communie en état de péché mortel, reçoit-il le corps et le sang de Jésus-Christ ?

R. Celui qui communie en état de péché mortel, reçoit le corps et le sang de Jésus-Christ, mais il ne reçoit pas la grâce, et, de plus, il se rend coupable d'un grand sacrilège.

273. Q. Suffit-il d'être exempt de péché mortel pour recevoir avec abondance les grâces de la sainte communion ?

R. Non, il ne suffit pas d'être exempt de péché mortel pour recevoir avec abondance les grâces de la sainte communion, il faut de plus n'avoir aucune affection au péché véniel, et faire des actes de foi vive, d'espérance ferme et de charité ardente.

* 274. Q. En quoi consiste le jeûne requis pour la sainte communion ?

R. Le jeûne requis pour la sainte communion consiste à n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit.

275. Q. Est-il permis quelquefois de communier sans être à jeun ?

R. Oui, une personne en danger de mort peut communier sans être à jeun.

276. Q. Quand sommes-nous obligés de communier ?

R. Nous sommes obligés, sous peine de péché mortel, de communier pendant le temps de Pâques, et quand nous sommes en danger de mort.

277. Q. Est-il bon de recevoir souvent la sainte communion ?

R. Oui, il est bon, et assez fréquemment nécessaire, de recevoir souvent la sainte communion, qui augmente en nous la grâce et nous fortifie contre le mal.

* 278. Q. Que faut-il faire après la communion ?

R. Après la communion il faut passer quelque temps à adorer et à remercier Notre-Seigneur, et à lui demander les grâces dont nous avons besoin.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Du sacrifice de la Messe

* 279. Q. Qu'est-ce que la messe ?

R. La messe est le sacrifice non sanglant fait à Dieu par le prêtre, du corps et du sang de Jésus-Christ consacré sur l'autel.

280. Q. Qu'est-ce qu'un sacrifice ?

R. Un sacrifice est l'offrande extérieure d'un objet, faite à Dieu seul, par un prêtre, avec la destruction ou

un changement de cet objet, pour reconnaître que Dieu est le créateur et le souverain maître de toutes choses.

* 281. Q. Le sacrifice de la messe est-il le même que le sacrifice de la croix ?

R. Oui, le sacrifice de la messe est le même que le sacrifice de la croix.

282. Q. Comment le sacrifice de la messe est-il le même que le sacrifice de la croix ?

R. Le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix, parce que c'est la même offrande et le même prêtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et aussi parce que les fins pour lesquelles le sacrifice de la messe est offert, sont les mêmes que celles du sacrifice de la croix.

283. Q. Pour quelles fins le sacrifice de la croix fut-il offert ?

R. Le sacrifice de la croix fut offert 1° pour glorifier Dieu ; 2° pour le remercier de toutes les grâces accordées au monde entier ; 3° pour satisfaire à la justice pour les péchés des hommes ; 4° pour obtenir des grâces.

284. Q. Quelle différence y a-t-il entre les deux sacrifices de la croix et de la messe ?

R. La seule différence entre les deux sacrifices consiste en ce que, sur la croix, Jésus-Christ s'est offert lui-même en répandant son sang ; au lieu qu'à la messe, il s'y offre par le ministère des prêtres sans répandre son sang et sans mourir.

285. Q. Comment la mort de Jésus-Christ sur la croix est-elle représentée dans la messe ?

R. La mort de Jésus-Christ sur la croix est représentée dans la messe par la consécration séparée qui est faite du pain et du vin.

* 286. Q. Comment devons-nous assister à la messe ?

R. Nous devons assister à la messe avec beaucoup de recueillement intérieur, avec une grande piété, et avec toutes les marques extérieures de respect et de dévotion.

287. Q. Quelle est la meilleure manière d'entendre la messe ?

R. La meilleure manière d'entendre la messe est de l'offrir à Dieu en s'unissant aux intentions du prêtre, de

méditer sur les souffrances et la mort de Jésus-Christ, et de recevoir la sainte communion.

288. Q. A qui offre-t-on le sacrifice de la messe ?

R. On offre le sacrifice de la messe à Dieu seul, parce que le sacrifice est un acte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu seul.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

De l'Extrême-Onction et de l'Ordre

* 289. Q. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction ?

R. L'Extrême-Onction est un sacrement qui, par l'onction sainte et les prières du prêtre, donne la vigueur et la force à l'âme, et quelquefois même au corps, lorsque par maladie on est en danger de mort.

290. Q. Quand devons-nous recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Nous devons recevoir l'Extrême-Onction, quand nous sommes en danger de mort par maladie, ou blessure ou accident.

291. Q. Faut-il attendre qu'on soit à l'extrémité pour recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Non, il ne faut pas attendre qu'on soit à l'extrémité pour recevoir l'Extrême-Onction ; mais il faut, autant que possible, y recourir pendant qu'on a encore l'usage de ses sens, afin de la recevoir avec plus de fruit et de ne pas s'exposer à en être privé.

* 292. Q. Quels sont les effets du sacrement de l'Extrême-Onction ?

R. Les effets du sacrement de l'Extrême-Onction sont 1° de nous consoler dans les souffrances de la maladie, et de nous fortifier contre les tentations ; 2° de remettre les péchés véniels, et de purifier notre âme des restes du péché ; 3° de nous rendre la santé, si Dieu le juge à propos.

293. Q. Qu'entendez-vous par restes du péché ?

Q. Par restes du péché j'entends 1° les peines dues aux péchés ; 2° les inclinations au mal et la faiblesse de

la volonté, qui sont les suites du péché, et qui restent même après que nos péchés ont été pardonnés.

* 294. Q. Comment doit-on recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction ?

R. On doit recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction en état de grâce, avec une foi vive et une grande résignation à la volonté de Dieu.

295. Q. Quels sont les ministres de l'Extrême-Onction ?

R. Les ministres de l'Extrême-Onction sont les évêques et les prêtres.

---

* 296. Q. Qu'est-ce que l'Ordre ?

R. L'Ordre est un sacrement qui donne aux évêques, aux prêtres et aux autres ministres sacrés, le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques et la grâce pour les exercer saintement.

297. Q. Que faut-il pour recevoir dignement le sacrement de l'Ordre ?

R. Pour recevoir dignement le sacrement de l'Ordre, il faut être appelé de Dieu, avoir la science nécessaire et être en état de grâce.

298. Q. Comment les chrétiens doivent-ils considérer les prêtres de l'Église ?

R. Les chrétiens doivent considérer les prêtres de l'Église comme les envoyés de Dieu et les dispensateurs de sa doctrine et de ses grâces.

299. Q. Qui a le pouvoir de conférer le sacrement de l'Ordre ?

R. Les évêques seuls ont le pouvoir de conférer le sacrement de l'Ordre.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

Du Mariage

* 300. Q. Qu'est-ce que le Mariage ?

R. Le Mariage est un sacrement qui sanctifie l'alliance légitime de l'homme chrétien et de la femme chrétienne, en leur donnant la grâce de vivre ensemble chrétiennement.

301. Q. Peut-il y avoir alliance légitime entre chrétiens autrement que par le sacrement de Mariage ?

R. Non, il ne peut y avoir alliance légitime entre chrétiens autrement que par le sacrement de Mariage, parce que Jésus-Christ a élevé le Mariage entre chrétiens à la dignité de sacrement.

302. Q. Que doit-on penser des personnes qui ne sont mariées que civilement ?

R. Les personnes qui ne sont mariées que civilement sont dans l'habitude du péché mortel, et leur union n'est pas légitime devant Dieu, parce qu'elle n'est pas faite selon les lois de l'Église.

303. Q. Le lien du Mariage chrétien peut-il être dissous par quelque pouvoir humain ?

R. Non, aucun pouvoir humain ne peut dissoudre le lien du Mariage chrétien ; la mort de l'un ou de l'autre époux peut seule rompre ce lien.

* 304. Q. Quels sont les effets du sacrement de Mariage ?

R. Les effets du sacrement de Mariage sont : 1° de sanctifier l'amour mutuel des époux ; 2° de leur donner la grâce de supporter leurs imperfections mutuelles ; 3° de les mettre en état d'élever leurs enfants dans la crainte et l'amour de Dieu.

* 305. Q. Que faut-il pour recevoir dignement le sacrement de Mariage ?

R. Pour recevoir dignement le sacrement de Mariage, il faut être en état de grâce et se conformer aux lois de l'Église.

306. Q. Qui a le droit de faire des lois concernant le sacrement de Mariage ?

R. L'Église seule a le droit de faire des lois concernant le sacrement de Mariage ; cependant l'État peut aussi faire des lois concernant les effets civils du mariage.

307. Q. Pourquoi l'Église défend-elle les mariages des catholiques avec des personnes d'une autre religion ou qui n'en ont pas du tout ?

R. L'Église défend les mariages des catholiques avec des personnes qui professent une autre religion, ou qui n'en ont pas du tout, parce que ces mariages conduisent

généralement à l'indifférence religieuse, à la perte de la foi, et à la négligence de l'éducation chrétienne des enfants.

308. Q. Pourquoi beaucoup de mariages sont-ils malheureux ?

R. Beaucoup de mariages sont malheureux parce qu'ils ont été contractés sans réflexion, ou avec des motifs peu dignes d'un chrétien.

309. Q. Comment les chrétiens doivent-ils se préparer à un saint et heureux Mariage ?

R. Les chrétiens doivent se préparer à un saint et heureux Mariage, en recevant les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, en priant Dieu de leur accorder une intention pure et de les diriger dans leur choix, en demandant l'avis de leur père et mère et la bénédiction de leur pasteur.

310. Q. En présence de qui le Mariage doit-il être contracté ?

R. Le Mariage doit être contracté en présence du curé d'au moins l'un des contractants, ou d'un prêtre autorisé par lui, et d'au moins deux témoins.

311. Q. Que signifie l'empêchement de mariage entre parents jusqu'au quatrième degré inclusivement ?

R. L'empêchement de Mariage entre parents jusqu'au quatrième degré inclusivement, signifie que l'on ne peut pas se marier validement avec une personne qui nous est parente jusqu'à ce degré, sans une dispense que le supérieur ecclésiastique n'accorde que pour des raisons jugées suffisantes.

312. Q. Que signifie la défense de solenniser le Mariage dans les temps prohibés ?

R. La défense de solenniser le Mariage dans les temps prohibés veut dire que pendant le Carême et l'Avent le mariage ne peut être célébré avec pompe, ni avec la messe nuptiale.

313. Q. Qu'est-ce que la messe nuptiale ?

R. La messe nuptiale est une messe dans laquelle le prêtre, au nom de l'Église, prie spécialement pour les nouveaux mariés, et leur donne une bénédiction particulière.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

Des Sacramentaux

* 314. Q. Qu'appelle-t-on sacramentaux ?

R. On appelle sacramentaux certaines choses désignées ou bénites par l'Église, destinées à faire naître en nous de bonnes pensées, à accroître notre dévotion et, par suite, à nous obtenir la rémission de nos fautes vénielles.

315. Q. Quelle différence y a-t-il entre les sacrements et les sacramentaux ?

R. Entre les sacrements et les sacramentaux, il y a une double différence : 1º les sacrements ont été institués par Jésus-Christ, tandis que les sacramentaux l'ont été par l'Église ; 2º les sacrements donnent la grâce par eux-mêmes, pourvu que nous n'y mettions pas d'obstacles, tandis que les sacramentaux font simplement naître en nous de pieuses dispositions, par lesquelles nous pouvons obtenir la grâce.

* 316. Q. Quel est, parmi les sacramentaux, le premier et le plus en usage ?

R. Parmi les sacramentaux, le premier et le plus en usage, c'est le signe de la croix.

* 317. Q. Comment fait-on le signe de la croix ?

R. On fait le signe de la croix, en portant la main droite au front, puis à la poitrine, de là à l'épaule gauche, enfin à l'épaule droite, et l'on dit en même temps : " *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.* "

* 318. Q. Pourquoi faisons-nous le signe de la croix ?

R. Nous faisons le signe de la croix pour montrer que nous sommes chrétiens, et que nous croyons les principaux mystères de notre religion.

319. Q. Comment le signe de la croix est-il une profession de foi aux principaux mystères de notre religion ?

R. Le signe de la croix est une profession de foi aux principaux mystères de notre religion, parce qu'il exprime les mystères d'un seul Dieu en trois personnes, de l'Incarnation et de la Rédemption.

320. Q. Comment le signe de la croix exprime-t-il un seul Dieu en trois personnes.

R. Les mots *au nom* indiquent un seul Dieu ; les mots suivants *du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* indiquent les trois personnes divines.

321. Q. Comment le signe de la croix exprime-t-il les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ?

R. Le signe de la croix exprime les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, en nous rappelant que le Fils de Dieu, s'étant fait homme, a souffert la mort sur la croix pour nous racheter.

* 322. Q. Quel est, parmi les sacramentaux, le plus en usage après le signe de la croix ?

R. Parmi les sacramentaux, le plus en usage après le signe de la croix, est l'eau bénite.

* 323. Q. Qu'est-ce que l'eau bénite ?

R. L'eau bénite est celle que le prêtre a bénite en faisant des prières solennelles pour implorer la bénédiction de Dieu sur ceux qui en font usage et sa protection contre les puissances de l'enfer.

324. Q. Y a-t-il d'autres sacramentaux que le signe de la croix et l'eau bénite ?

R. Oui, outre le signe de la croix et l'eau bénite, il y a d'autres sacramentaux, tels que les chandelles bénites, les rameaux, les crucifix, les images, les rosaires, les scapulaires.........

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

De la Prière

* 325. Q. Qu'est-ce que la prière ?

R. La prière est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, soit pour l'adorer, le remercier de ses bienfaits, implorer son pardon, soit pour lui demander les grâces dont nous avons besoin pour l'âme ou pour le corps.

* 326. Q. La prière est-elle nécessaire au salut ?

R. Oui, la prière est nécessaire au salut, parce que sans elle ceux qui ont l'usage de raison ne peuvent avoir

les grâces nécessaires pour faire le bien et éviter le mal.

* 327. Q. Quand faut-il prier ?

R. Il faut prier souvent, mais surtout les dimanches et fêtes ; chaque jour, le matin et le soir ; dans les dangers, dans les tentations et les afflictions.

328. Q. Comment devons-nous prier ?

R. Nous devons prier 1° avec attention ; 2° avec humilité, en reconnaissant notre impuissance et notre dépendance de Dieu ; 3° avec un grand désir et une grande confiance d'obtenir les grâces de Dieu ; 4° avec persévérance.

329. Q. Au nom de qui faut-il prier ?

R. Il faut prier au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a promis que son Père nous accorderait tout ce que nous demanderions en son nom.

330. Q. Pour qui devons-nous prier ?

R. Nous devons prier pour tous les hommes sans exception, et en particulier pour ceux qui ont autorité sur nous, pour nos bienfaiteurs, nos ennemis, les pécheurs et les défunts.

331. Q. Dieu exauce-t-il toujours nos prières ?

R. Oui, Dieu exauce toujours nos prières quand elles sont bien faites ; mais il les exauce de la manière qu'il juge le plus utile à notre salut.

332. Q. Que devons-nous demander avant tout à Dieu ?

R. Nous devons demander avant tout à Dieu les choses qui se rapportent à sa gloire, à notre salut et au salut du prochain.

333. Q. Pouvons-nous demander à Dieu la santé et d'autres biens temporels ?

R. Oui, nous pouvons demander à Dieu la santé et d'autres biens temporels, pourvu que nous le fassions avec soumission à la volonté de Dieu.

* 334. Q. Quelles sont les prières les plus recommandées ?

R. Les prières les plus recommandées sont l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres, le *Confiteor*, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition.

De l'Oraison Dominicale

335. Q. Qui nous a enseigné le *Pater* ou l'oraison dominicale ?

Q. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous a enseigné le *Pater* ou l'oraison dominicale.

* 336. Q. Récitez l'oraison dominicale.

R. Notre Père...... (voir au commencement du Catéchisme).

* 337. Q. Pourquoi dites-vous « *Notre Père* », et non pas « *Mon Père* » ?

R. Nous disons : « *Notre Père* », et non pas « *Mon Père* », parce que Dieu est le créateur ou le Père de tous les hommes et que, par conséquent, nous sommes tous enfants d'une même famille.

338. Q. Pourquoi Notre Seigneur a-t-il ajouté : « Qui êtes aux cieux » ?

R. Notre Seigneur a ajouté : « Qui êtes aux cieux », pour élever nos cœurs vers le ciel, où Dieu règne dans sa gloire, et où nous espérons le posséder un jour.

* 339. Q. Que demandons-nous à Dieu dans l'oraison dominicale ?

R. Dans l'oraison dominicale nous demandons à Dieu tout ce qui peut contribuer à sa gloire, et ce qui nous est nécessaire pour la vie de l'âme et du corps.

340. Q. Que demandons-nous pour la gloire de Dieu?

R. Nous demandons, pour la gloire de Dieu, trois choses : 1° que son saint nom soit connu et béni ; 2° qu'il règne par sa grâce sur tous les cœurs ; 3° que les hommes lui obéissent sur la terre comme les anges et les saints lui obéissent dans le ciel.

341. Q. Que demandons-nous pour nous dans l'oraison dominicale ?

R. Nous demandons pour nous, dans l'oraison dominicale, quatre choses : 1° le pain de chaque jour, c'est-à-dire, les biens spirituels et temporels ; 2° le pardon de nos offenses, nous rappelant qu'il faut pardonner à notre prochain, si nous voulons que Dieu nous pardonne ; 3° la grâce de surmonter les tentations ; 4° la faveur

d'être préservés de tout mal, surtout du péché et de la damnation éternelle.

342. Q. Qu'exprime le mot *amen* ou ainsi-soit-il ?

R. Le mot *amen*, ou ainsi-soit-il, exprime un désir plus ardent d'obtenir ce qu'on a demandé, et voilà pourquoi il se trouve à la fin de presque toutes les prières.

De la Salutation Angélique

* 343. Q. Pourquoi prions-nous si souvent la sainte Vierge ?

R. Nous prions souvent la sainte Vierge, parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au ciel.

344. Q. Par quelle prière l'Église invoque-t-elle plus ordinairement la sainte Vierge ?

R. C'est par l'*Ave Maria*, appelé aussi *salutation angélique*, que l'Église invoque plus ordinairement la sainte Vierge.

* 345. Q. Récitez la salutation angélique ?

R. Je vous salue, Marie,...... (voir au commencement du Catéchisme).

346. Q. Pourquoi appelle-t-on cette prière *la salutation angélique* ?

R. On appelle cette prière *la salutation angélique*, parce qu'elle commence par les paroles avec lesquelles l'ange Gabriel salua la très sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle serait mère de Dieu.

347. Q. Que signifient ces paroles : " Pleine de grâce, " que l'ange adresse à Marie ?

R. Ces paroles signifient que la sainte Vierge Marie, par un privilège tout spécial, et en vue des mérites de Jésus-Christ, a été préservée de la tache du péché originel, et comblée de grâce dès le premier instant de son existence.

348. Q. Que signifient ces paroles de l'ange à Marie : " Le Seigneur est avec vous ? "

R. Ces paroles de l'ange à Marie signifient qu'elle est unie à Dieu de la manière la plus intime, et qu'elle va

devenir un temple vivant où le Verbe incarné habitera corporellement.

349. Q. Que signifient ces paroles de sainte Elisabeth à la sainte Vierge : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes ? »

R. Ces paroles signifient que Marie est supérieure à toutes les femmes, non-seulement parce qu'elle a été immaculée dans sa conception, mais surtout parce qu'elle a la dignité incomparable de mère de Dieu.

350. Q. Que veulent dire ces autres paroles de sainte Elisabeth à Marie : « Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni » ?

R. Ces paroles veulent dire que le fils de Marie est la sainteté même, et que nous devons nous réjouir avec elle de ce qu'il est glorifié par son Père et adoré par les hommes.

351. Q. Que reconnaissons-nous par cette prière de l'Église : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il ? »

R. Par cette prière, nous reconnaissons que Marie est sainte et mère de Dieu ; et pleins de confiance dans son pouvoir, nous la conjurons de nous obtenir, par ses prières, la grâce de vivre et de mourir saintement comme elle, pour lui être associés un jour dans le ciel.

* 352. Q. Quels sentiments devons-nous avoir pour la sainte Vierge ?

R. Nous devons avoir pour la sainte Vierge un profond respect, un amour tendre, une confiance inébranlable et sans bornes, parce qu'elle est la mère de Dieu et aussi la nôtre.

353. Q. La sainte Vierge est-elle vraiment mère de Dieu ?

R. Oui, la sainte Vierge est vraiment mère de Dieu, parce que la même personne qui est Fils de Dieu est aussi le fils de la Bienheureuse Vierge Marie.

354. Q. Comment pouvons-nous dire que la mère de Jésus-Christ est aussi la nôtre ?

R. Nous pouvons dire que Marie est notre mère, parce que Jésus-Christ sur la croix a voulu que, dans la per-

sonne de saint Jean, sa mère nous adoptât pour ses enfants, quand il dit à Marie : « *Voilà votre fils* », et à saint Jean : « *Voilà votre mère* ».

* 355. Q. Que devons-nous faire pour témoigner notre dévotion à la sainte Vierge ?

R. Pour témoigner notre dévotion à la sainte Vierge, nous devons l'invoquer fréquemment, célébrer ses fêtes avec piété, et nous efforcer d'imiter ses vertus.

356. Q. Quelles pratiques pieuses l'Église a-t-elle autorisées en l'honneur de la sainte Vierge ?

R. L'Église a autorisé plusieurs pratiques de dévotion en l'honneur de Marie, telles que le chapelet, le rosaire, l'angelus, les congrégations, les confréries des scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, de l'Immaculée Conception.....

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

Des Commandements de Dieu

* 357. Q. Suffit-il d'appartenir à l'Église de Dieu pour être sauvé ?

R. Il ne suffit pas, pour être sauvé, d'appartenir à l'Église de Dieu, il faut encore observer les commandements de Dieu et de l'Église.

* 358. Q. Quels sont les commandements qui renferment toute la loi de Dieu ?

R. Les commandements qui renferment toute la loi de Dieu sont les deux suivants : 1° vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit ; 2° vous aimerez votre prochain comme vous-même, pour l'amour de Dieu.

359. Q. Pourquoi dites-vous que ces deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain renferment toute la loi de Dieu ?

R. Je dis que ces deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain renferment toute la loi de Dieu, parce que tous les autres commandements ne nous ont été donnés que pour nous aider à connaître et à observer ces deux commandements.

* 360. Q. Récitez l'abrégé des commandements de Dieu ?

R. *Un seul Dieu tu adoreras* .....(au commencement du catéchisme).

361. Q. Qui a donné les dix commandements ?

R. C'est Dieu lui-même qui a donné les dix commandements à Moyse sur le mont Sinaï, et Jésus-Christ les a confirmés dans son Évangile.

CHAPITRE TRENTIÈME

Du premier commandement de Dieu

* 362. Q. Quel est le premier commandement de Dieu ?

R. Le premier commandement de Dieu est : « *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement* ».

363. Q. Comment ce premier commandement nous aide-t-il à observer le grand commandement de l'amour de Dieu ?

R. Le premier commandement nous aide à observer le grand commandement de l'amour de Dieu, en nous ordonnant d'adorer Dieu seul.

* 364. Comment adorons-nous Dieu ?

R. Nous adorons Dieu par la foi, l'espérance, la charité, et par le culte que nous lui rendons comme au créateur et maître souverain de toutes choses.

* 365. Q. Comment viole-t-on le premier commandement de Dieu ?

R. On viole le premier commandement de Dieu : 1° en rendant à un être créé l'honneur qui appartient à Dieu seul ; 2° en rendant à Dieu un faux culte ; 3° en attribuant à un être créé une perfection qui n'appartient qu'à Dieu.

366. Q. Est-il permis de faire usage de sorcellerie et de charmes, ou d'ajouter foi aux rêves, aux charlatans, aux diseurs de bonne aventure ?

R. Non, cela n'est pas permis, parce que ce serait attribuer à des êtres créés des perfections ou un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul.

* 367. Q. Est-ce que l'on pèche contre le premier commandement de Dieu, en péchant contre la foi, l'espérance et la charité ?

R. Oui, l'on pèche contre le premier commandement de Dieu, en péchant contre la foi, l'espérance et la charité.

* 368. Q. Comment pèche-t-on contre la foi ?

R. On pèche contre la foi : 1° quand on doute volontairement de quelque vérité révélée ; 2° quand on refuse de croire ce que Dieu nous enseigne par son Église ; 3° quand on rougit de paraître chrétien ou qu'on renonce formellement à la foi ; 4° quand on néglige d'apprendre suffisamment la doctrine chrétienne.

369. Q. Quels sont ceux qui refusent de croire ce que Dieu enseigne par son Église ?

R. Ce sont les hérétiques et les infidèles qui refusent de croire ce que Dieu nous enseigne par son Église.

370. Q. Est-ce une faute grave que de ne pas professer ouvertement sa foi à la vraie Église, quand on l'a intérieurement ?

R. Oui, c'est une faute grave que de ne pas professer ouvertement sa foi à la vraie Église, lorsqu'on l'a intérieurement, parce que Notre Seigneur a dit : « *Celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père, qui est dans les cieux.* »

* 371. Q. Sommes-nous obligés de faire souvent une profession ouverte de notre foi ?

R. Oui, nous sommes obligés de faire une profession ouverte de notre foi, aussi souvent que l'exigent la gloire de Dieu, notre bien spirituel, ou celui de notre prochain. « *Quiconque, dit Jésus-Christ, me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père, qui est dans les cieux.* »

* 272. Q. Quels sont les péchés qui se commettent contre l'espérance ?

R. Les péchés qui se commettent contre l'espérance sont la présomption et le désespoir.

* 373. Q. Qu'est-ce que la présomption ?

R. La présomption est un espoir téméraire du salut, qui fait qu'on s'autorise de la miséricorde de Dieu pour commettre le péché et différer sa conversion.

* 374. Q. Qu'est-ce que le désespoir ?

R. Le désespoir est la perte de l'espérance en la miséricorde de Dieu, quand il s'agit de la conversion et du salut éternel.

375. Comment pèche-t-on contre l'amour de Dieu ?

R. On pèche contre l'amour de Dieu par n'importe quel péché et surtout par le péché mortel.

CHAPITRE TRENTE-UNIÈME

Premier commandement (suite)—Du culte et de l'invocation des Saints

* 376. Q. Le premier commandement défend-il d'honorer les Saints ?

R. Non, le premier commandement ne défend pas d'honorer les Saints ; au contraire, il approuve plutôt ce culte, parce qu'en honorant les Saints, qui sont les amis chéris de Dieu, nous honorons Dieu lui-même.

* 377. Q. Le premier commandement défend-il d'invoquer les Saints en demandant leur assistance et leur intercession ?

R. Non, le premier commandement ne défend pas d'invoquer les Saints en demandant leur assistance et leur intercession.

378. Q. Comment savons-nous que les Saints nous entendent ?

R. Nous savons que les Saints nous entendent, parce que nous savons qu'ils sont avec Dieu, qui leur fait connaître nos prières.

379. Q. Pourquoi croyons-nous que les Saints nous aident ?

R. Nous croyons que les Saints nous aident, parce qu'ils sont nos frères et membres de la même Église, et à cause des miracles obtenus par leur intercession.

380. Q. Comment les Saints sont-ils membres de la même Église que nous ?

R. Les Saints sont membres de la même Église que nous, parce que les liens de la charité qui les unissaient

pendant leur vie à l'Église militante ne sont pas rompus par leur entrée dans l'Église triomphante.

381. Q. Qu'est-ce que *la communion des Saints ?*

R. *La communion des Saints* signifie l'union mutuelle que la charité établit entre les membres vivants de l'Église, les bienheureux dans le ciel et les âmes souffrantes dans le purgatoire.

382. Q. Quels avantages résultent de la communion des Saints ?

R. Deux avantages résultent de la communion des Saints : 1° sur la terre les membres vivants de l'Église s'assistent mutuellement par leurs prières et leurs bonnes œuvres, et sont aidés par l'intercession des Saints du ciel ; 2° les âmes du purgatoire sont soulagées par les Saints du ciel et par les fidèles de la terre.

383. Q. Que faut-il entendre par les reliques des Saints ?

R. On entend par reliques des Saints tout ce qui reste de leurs corps, et les objets qui ont été à leur usage.

384. Q. Le premier commandement défend-il d'honorer les reliques des Saints ?

R. Non, le premier commandement ne défend pas d'honorer les reliques des Saints, parce que cet honneur se rapporte finalement à Dieu, dont les Saints sont les amis.

* 385. Q. Le premier commandement défend-il de faire des images ?

R. Le premier commandement défend de faire des images dans le but de les faire adorer comme des dieux ; mais il ne défend pas de faire des images pour nous rappeler Jésus-Christ, sa sainte Mère et les Saints.

386. Q. Est-il bon de montrer du respect pour les images de Jésus-Christ et des Saints ?

R. Oui, il est bon de montrer du respect pour les images de Jésus-Christ et des Saints, parce qu'elles nous représentent Jésus-Christ et les Saints.

387. Q. Est-il permis d'adresser des prières au crucifix, aux images et aux reliques des Saints ?

R. Non, il n'est pas permis d'adresser des prières au crucifix, aux images et aux reliques des Saints, parce que

ces objets n'ont pas de vie, ne peuvent nous aider, et ne sont pas capables de nous entendre.

* 388. Q. Pourquoi prions-nous devant le crucifix, devant les images et les reliques des Saints ?

R. Nous prions devant le crucifix, devant les images et les reliques des Saints, parce que la vue de ces objets excite notre dévotion, en nous rappelant Jésus-Christ et les Saints, et en nous les proposant pour modèles à imiter.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

Du second et du troisième commandements de Dieu

* 389. Q. Quel est le second commandement de Dieu ?

R. Le second commandement de Dieu est : « *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement* ».

* 390. Q. Que nous ordonne le second commandement ?

R. Le second commandement nous ordonne de ne parler qu'avec respect de Dieu, des Saints et des choses saintes, et d'observer fidèlement nos serments et nos vœux légitimes.

* 391. Q. Qu'est-ce que faire serment?

R. Faire serment c'est prendre Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on dit.

392. Q. Quand est-il permis de faire serment ?

R. Il est permis de faire serment dans des circonstances graves, comme lorsqu'on y est obligé par une autorité légitime, ou qu'il est nécessaire pour l'honneur de Dieu, pour notre bien et celui du prochain.

393. Q. Qu'est-ce que jurer en vain ?

R. Jurer en vain, c'est 1° faire serment sans nécessité ; 2° affirmer par serment ce que l'on sait être faux : ce qui s'appelle *parjure* ; 3° s'engager par serment à faire une chose défendue.

394. Q. Le parjure, ou faux serment, est-il un grand péché ?

R. Oui, le parjure, ou faux serment, est un péché

mortel de sa nature, parce qu'il fait à Dieu une grave injure, en paraissant vouloir le rendre complice du mensonge.

395. Q. Celui qui a juré de faire une chose défendue est-il obligé d'accomplir son serment ?

R. Non, celui qui a juré de faire une chose défendue n'est pas obligé d'accomplir son serment, car il a fait une faute en faisant ce serment, et il en ferait une nouvelle en l'accomplissant.

* 396. Q. Qu'est-ce qu'un vœu ?

R. Le vœu est une promesse délibérée que l'on fait à Dieu avec l'intention de s'obliger rigoureusement à accomplir une chose qui lui est agréable.

* 397. Q. Est-ce un péché de ne pas accomplir ses vœux ?

R. Oui, c'est un péché de ne pas accomplir ses vœux, et ce péché est mortel ou véniel, suivant la nature du vœu et l'intention qu'on avait en le faisant.

398. O. Est-il bon de faire des vœux ?

R. Oui, il est bon de faire des vœux, puisque c'est un excellent moyen d'honorer Dieu ; cependant il est prudent de n'en pas faire sans y avoir mûrement réfléchi, ni sans avoir pris l'avis de son confesseur.

* 399. Q. Que défend le second commandement ?

R. Le second commandement défend tout serment faux, téméraire, injuste ou inutile, ainsi que les blasphèmes et les malédictions.

* 400. Q. Qu'est-ce que blasphémer ?

R. Blasphémer, c'est dire des paroles injurieuses contre Dieu ou les Saints, et surtout profaner le saint nom de Dieu.

* 401. Q. Le blasphème est-il un péché grave ?

R. Le blasphème est un péché très grave, que Dieu souvent punit même en ce monde.

* 402. Q. Quel est le troisième commandement de Dieu ?

R. Le troisième commandement dit : « *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement* ».

* 403. Q. Que nous ordonne le troisième commandement ?

R. Le troisième commandement nous ordonne de sanctifier le dimanche, qui est appelé le jour du Seigneur, parce que ce jour doit être employé spécialement à servir et à prier Dieu.

404. Q. Le jour du sabbat est-il le même que le dimanche ?

R. Non, car le sabbat sanctifié chez les juifs était le septième jour de la semaine, mais le dimanche qui est sanctifié chez les chrétiens, est le premier jour de la semaine.

405. Q. Pourquoi l'Église ordonne-t elle de sanctifier le dimanche au lieu du sabbat ?

R. L'Église ordonne de sanctifier le dimanche, parce que c'est le jour où Notre Seigneur est ressuscité, et aussi celui où il envoya le Saint-Esprit à ses apôtres.

* 406. Q. Comment devons-nous honorer Dieu le dimanche ?

R. Nous devons honorer Dieu le dimanche, en assistant à la sainte messe, et en nous abstenant des œuvres serviles qui ne sont pas nécessaires.

407. Q. Quel péché commet celui qui n'assiste pas à la messe le dimanche, quand il le peut ?

R. Celui qui n'assiste pas à la messe le dimanche quand il le peut, commet un péché mortel.

408. Q. Qu'entendez-vous par *œuvres serviles* ?

R. On entend par *œuvres serviles* certains travaux auxquels le corps a plus de part que l'esprit.

* 409. Q. Les œuvres serviles sont-elles quelquefois permises le dimanche ?

R. Les œuvres serviles sont permises le dimanche, lorsque la gloire de Dieu, la charité due au prochain, ou la nécessité l'exige.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME

Du quatrième, cinquième et sixième commandements

* 410. Quel est le quatrième commandement de Dieu?

R. Le quatrième commandement de Dieu est : « *Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement* ».

* 411. Q. Comment devons-nous honorer nos parents ?

R. Nous devons honorer nos parents en les aimant, en les respectant, en les assistant dans leurs besoins, et en leur obéissant en tout ce qui n'est pas péché.

* 412. Q. Pourquoi devons-nous aimer nos père et mère ?

R. Nous devons aimer nos père et mère, parce qu'après Dieu nous leur devons la vie, et qu'il les a chargés de pourvoir à nos premiers besoins.

413. Q. Qu'est-ce que respecter ses père et mère ?

R. Respecter ses père et mère, c'est les traiter avec toutes sortes d'égards, supportant avec patience leurs infirmités et même leurs défauts.

* 414. Q. Pourquoi devons-nous respecter nos père et mère ?

R. Nous devons respecter nos père et mère, parce qu'ils tiennent auprès de nous la place de Dieu.

* 415. Q. Pourquoi devons-nous obéir à nos père et mère ?

R. Nous devons obéir à nos père et mère, parce que, en leur obéissant c'est à Dieu que nous obéissons.

416. Q. Pourquoi devons-nous assister nos père et mère ?

Q. Nous devons assister nos père et mère, parce qu'il est bien juste que nous leur rendions dans leurs besoins tous les soins que nous en avons reçus nous-mêmes.

417. Q. En quoi faut-il assister nos père et mère ?

R. Nous devons assister nos père et mère, en leur procurant, autant que nous le pouvons, tous les secours spirituels et temporels dans leurs maladies, leur vieillesse et leur pauvreté, et en priant pour eux après leur mort.

* 418. Q Que signifient ces paroles : « *afin de vivre longuement.* » ?

R. Ces paroles : « *afin de vivre longuement* », signifient que Dieu récompense, souvent même en ce monde, l'enfant qui honore son père et sa mère.

* 419. Q Quelle est la punition de l'enfant qui outrage ses père et mère, ou qui les abandonne dans leurs besoins ?

R. L'enfant qui outrage ses père et mère, ou qui les abandonne dans leurs besoins, est maudit de Dieu, et les hommes l'ont en horreur.

* 420. Q. Nos père et mère sont-ils les seuls auxquels nous devons honneur et obéissance ?

R. Non, car nous devons honneur et obéissance à tous ceux qui ont autorité sur nous, comme nos évêques, nos pasteurs, nos magistrats, nos maîtres et autres supérieurs légitimes.

421. Q. Quels sont les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants ?

R. Les pères et mères sont obligés de pourvoir aux besoins de leurs enfants, de les élever chrétiennement, de les corriger de leurs défauts, de les éloigner de tout danger corporel ou spirituel, et de leur donner le bon exemple.

422. Q. Quels sont les devoirs des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs ?

R. Les supérieurs doivent traiter leurs inférieurs avec charité, veiller sur leur conduite, et leur faciliter les moyens d'accomplir leurs devoirs de religion.

423 Q. Quels sont les devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs ?

R. Les devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs sont de les respecter et de leur obéir.

* 424. Q. Que défend le quatrième commandement ?

R. Le quatrième commandement défend toute désobéissance, toute opiniâtreté et tout mépris à l'égard de nos père et mère et de nos supérieurs.

* 425. Q. Quel est le cinquième commandement de Dieu ?

R. Le cinquième commandement de Dieu est : « *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement* ».

* 426. Q. Que nous ordonne le cinquième commandement ?

R. Le cinquième commandement nous ordonne de

respecter la vie corporelle et spirituelle du prochain et la nôtre.

* 427. Q. Que nous défend le cinquième commandement ?

R. Le cinquième commandement nous défend, 1° de nous donner la mort, ou de la donner aux autres, et même d'en avoir le désir ; 2° de blesser ou frapper le prochain, de le haïr, de lui dire des injures, de nous venger de lui ; 3° de le scandaliser.

* 428. Q. Qu'est-ce que scandaliser le prochain ?

R. Scandaliser le prochain c'est le porter au mal par de mauvais conseils ou de mauvais exemples, et s'exposer à donner la mort à son âme.

* 429. Q. Sommes-nous obligés de réparer le tort causé au prochain ?

R. Oui, nous sommes obligés de réparer le tort causé au prochain par le scandale, par la médisance ou la calomnie, par les injures et les mauvais traitements.

* 430. Q. Quel est le sixième commandement de Dieu ?

R. Le sixième commandement est « *Impudique point ne seras, de corps ni de consentement* ».

* 431. Q. Que nous ordonne le sixième commandement ?

R. Le sixième commandement nous ordonne d'être purs dans nos pensées et modestes dans nos regards, dans nos paroles et dans nos actions.

* 432. Q. Que défend le sixième commandement ?

R. Le sixième commandement défend 1° toute familiarité indécente avec le mari ou la femme d'autrui ; 2° toute immodestie sur soi-même ou sur d'autres, par regards, paroles ou actions ; 3° toute indécence dans le vêtement ; 4° tout ce qui conduit à l'impureté, comme les tableaux et les spectacles déshonnêtes, les danses vives, les livres et journaux immoraux.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME

Septième, huitième, neuvième et dixième commandements de Dieu

* 433. Q. Quel est le septième commandement de Dieu ?

R. Le septième commandement de Dieu est : « *Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment* ».

* 434. Q. Que nous ordonne le septième commandement ?

R. Le septième commandement nous ordonne de donner à chacun ce qui lui appartient, et de respecter sa propriété.

* 435. Q. Que nous défend le septième commandement.

R. Le septième commandement nous défend de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain, ou de lui faire aucune injustice.

436. Q. Quels sont ceux qui prennent injustement le bien du prochain ?

R. Ceux qui prennent injustement le bien du prochain, sont les voleurs, les domestiques infidèles, les marchands malhonnêtes, les usuriers, les plaideurs de mauvaise foi, et généralement tous ceux qui font tort au prochain.

* 437. Q. Sommes-nous obligés de restituer les biens mal acquis ?

R. Oui, nous sommes obligés de restituer les biens mal acquis, ou leur valeur, autant que nous pouvons ; autrement nous ne pouvons obtenir le pardon de nos péchés, ni être sauvés.

* 438. Q. Sommes-nous obligés de réparer le dommage que nous avons causé injustement ?

R. Oui, nous sommes obligés de réparer le dommage que nous avons causé injustement.

439. Q. De quelle manière retient-on injustement le bien d'autrui ?

R. On retient injustement le bien d'autrui, en ne payant pas ses dettes quand on peut le faire, en ne ren-

dant pas un objet qu'on nous a confié, ou en gardant une chose trouvée sans s'informer à qui elle appartient.

* 440. Q. Quel est le huitième commandement ?

R. Le huitième commandement de Dieu est : « *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement* ».

* 441. Q. Que nous ordonne le huitième commandement ?

R. Le huitième commandement nous ordonne de dire toujours la vérité, et de respecter l'honneur et la réputation du prochain.

* 442. Q. Que défend le huitième commandement ?

R. Le huitième commandement défend le faux témoignage, la médisance, la calomnie et le mensonge.

443. Q. Qu'est-ce qu'un faux témoignage ?

R. Un faux témoignage est une déposition contraire à la vérité, faite devant les tribunaux.

444 Q. Qu'est-ce que juger témérairement ?

R. Juger témérairement, c'est concevoir une mauvaise opinion du prochain sans preuves suffisantes.

445. Q. Qu'est-ce que médire ?

R. Médire c'est faire connaître sans nécessité les fautes ou les défauts réels du prochain.

446. Q. Comment peut-on réparer le tort fait au prochain par la médisance ?

R. On peut réparer le tort fait au prochain par la médisance, en excusant ses fautes, et en faisant valoir ses bonnes qualités.

447. Q. Qu'est-ce que calomnier ?

R. Calomnier, c'est accuser quelqu'un d'un défaut qu'il n'a pas, ou d'une faute qu'il n'a pas commise.

448. Q. Comment doit-on réparer le tort fait au prochain par la calomnie ?

R. On doit réparer le tort fait au prochain par la calomnie, en désavouant le mal qu'on a dit de lui contre la vérité.

* 449. Q. Quel est le neuvième commandement de Dieu ?

R. Le neuvième commandement de Dieu est : « *L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement* ».

* 450. Q. Que nous ordonne le neuvième commandement ?

R. Le neuvième commandement nous ordonne de nous conserver purs dans nos pensées et nos désirs.

* 451. Q. Que nous défend le neuvième commandement ?

R. Le neuvième commandement défend : 1° les pensées et les désirs qui ont rapport au mari ou à la femme d'autrui ; 2° toutes les autres pensées et désirs de la chair.

* 452. Q. Les pensées et les désirs impurs sont-ils toujours des péchés ?

R. Les pensées et désirs impurs sont toujours des péchés mortels, quand on y donne son consentement.

* 453. Q. Quels moyens faut-il employer pour éviter ces péchés ?

R. Les moyens à employer pour éviter ces péchés sont la fuite des occasions dangereuses, la prière, la fréquentation des sacrements et la dévotion à la sainte Vierge.

* 454. Q. Quel est le dixième commandement de Dieu ?

R. Le dixième commandement de Dieu est : « *Bien d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement* ».

* 455. Q. Que nous ordonne le dixième commandement ?

R. Le dixième commandement nous ordonne de nous réjouir de la prospérité de notre prochain, et de repousser le désir de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME

Commandements de l'Église

* 456. Q. Quels sont les principaux commandements de l'Église ?

R. « Les fêtes tu sanctifieras...... (voir au commencement du catéchisme).

* 457. Q. Sommes-nous obligés d'observer les commandements de l'Église ?

R. Oui, nous sommes strictement obligés d'observer

les commandements de l'Église, parce que c'est Jésus-Christ lui-même qui lui a donné le pouvoir de faire des lois, auxquelles il veut que nous obéissions.

Premier commandement de l'Église

* 458. Q. Que nous ordonne le premier commandement : « Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement » ?

R. Le premier commandement nous ordonne de sanctifier les fêtes d'obligation déterminées par l'Église.

459. Q. Pourquoi les jours de fêtes ont-ils été institués par l'Église ?

R. Les jours de fêtes ont été institués par l'Église pour nous rappeler les grands mystères de la religion et les vertus et la gloire des saints.

460. Q. Comment devons-nous sanctifier les fêtes d'obligation ?

R. Nous devons sanctifier les fêtes d'obligation de la même manière que les dimanches, en assistant à la messe, et en nous abstenant des œuvres serviles.

Deuxième commandement de l'Église

* 461. Q. A quoi nous oblige le deuxième commandement de l'Église : « Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement » ?

R. Le deuxième commandement de l'Église nous oblige à assister les dimanches et fêtes d'obligation à la sainte messe.

* 462. Q. Comment faut-il assister à la messe pour satisfaire au précepte de l'Église ?

R. Pour satisfaire au précepte de l'Église, il faut entendre la messe toute entière, avec dévotion, respect et attention.

463. Q. Est-ce un péché mortel de ne pas entendre, ou d'empêcher quelqu'un d'entendre la messe, les dimanches et fêtes d'obligation ?

R. Oui, c'est un péché mortel, 1° de ne pas entendre la messe un dimanche ou une fête d'obligation, à moins

d'une raison grave ; 2° d'empêcher sans raison suffisante quelqu'un d'assister à la messe.

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME

Troisième commandement de l'Église

* 464. Q. Qu'entendez-vous par ce troisième commandement : « Tous tes péchés confesseras, à tout le moins, une fois l'an » .

R. Par ce commandement j'entends que nous sommes tous obligés, sous peine de péché mortel, d'aller à confesse au moins une fois par année ?

* 465. Q. A quoi s'exposent ceux qui se contentent d'aller à confesse une fois par année ?

R. Ceux qui se contentent d'aller à confesse une fois par année, se privent des grâces du sacrement, s'exposent à s'endurcir dans leurs mauvaises habitudes et à mourir dans le péché.

* 466. Q. Les enfants sont-ils aussi tenus d'aller à confesse ?

R. Oui, les enfants sont tenus d'aller à confesse, quand ils ont l'âge de discrétion, c'est-à-dire, quand ils ont assez d'intelligence pour offenser Dieu mortellement, ce qui a lieu vers l'âge de sept ans.

Quatrième commandement de l'Église

* 467. Q. Qu'est-ce que l'Église nous ordonne par le quatrième commandement : « Ton créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement » ?

R. Par ce commandement l'Église ordonne à tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion, de communier au moins une fois par année dans le temps de Pâques.

468. Q. Que faut-il entendre par âge de discrétion par rapport à la communion ?

R. L'âge de discrétion, par rapport à la sainte communion, est celui où un enfant est assez intelligent et

assez instruit pour recevoir ce sacrement avec les dispositions nécessaires.

469. Q. Quel péché commet celui qui néglige de communier dans le temps pascal ?

R. Celui qui néglige de communier dans le temps pascal, commet un péché mortel ; car il désobéit à l'Église en matière grave, méprise le plus grand bienfait de Dieu, et scandalise le prochain.

470. Q. Qu'est-ce que le temps pascal ?

Le temps pascal, d'après la loi générale de l'Église, est le temps qui commence huit jours avant Pâques et finit huit jours après ; mais dans la province de Québec le Pape permet de le commencer le Mercredi des Cendres.

* 471. Q. Où faut-il faire cette communion pascale ?

R. Cette communion pascale doit se faire dans son église paroissiale, à moins qu'on n'obtienne de son curé ou de son évêque la permission de la faire ailleurs.

Cinquième commandement de l'Église

* 472. Q. Quelle obligation nous impose le cinquième commandement de l'Église : « Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement » ?

R. Ce commandement nous impose l'obligation de jeûner les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine des Quatre-temps ; tous les jours du carême, excepté les dimanches ; la veille de Noël, de la Pentecôte, de la Saint-Pierre, de l'Assomption et de la Toussaint, et tous les mercredis et vendredis de l'avent.

* 473. Q. Qu'entendez-vous par jour de jeûne ?

R. J'entends par jour de jeûne, les jours où l'on ne doit prendre qu'un seul repas principal, auquel il est permis d'ajouter une légère collation.

* 474. Q. Qu'entendez-vous par jours d'abstinence ?

R. Par jours d'abstinence, j'entends des jours où l'Église défend de manger de la viande, mais ne défend pas de faire plusieurs repas.

475. Q. Pourquoi l'Église nous ordonne-t-elle de jeûner et de nous abstenir de viande à certains jours ?

R. L'Église nous ordonne de jeûner et de nous abstenir de viande à certains jours, pour amortir nos passions et satisfaire pour nos péchés.

* 476. Q. A quel âge commence l'obligation de jeûner?

R. L'obligation de jeûner commence le jour où l'on a vingt-et-un ans accomplis.

477. Q. Quelles sont les raisons qui peuvent exempter du jeûne ?

R. Les principales raisons qui peuvent exempter du jeûne, sont la dispense, la maladie, un travail pénible ; dans le doute, on doit demander l'avis de son confesseur.

Sixième commandement de l'Église

* 478. Q. Qu'est-ce que l'Église nous défend par le sixième commandement : « Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement » ?

R. Par le sixième commandement, l'Église nous défend d'user, sans nécessité, d'aliments gras le vendredi et le samedi. Dans notre province, le Souverain Pontife a permis de faire gras le samedi, lorsque ce n'est pas un jour de jeûne.

* 479. Q. Que faut-il observer les jours de jeûne du carême, où par dispense, on peut manger gras ?

R. Les jours du carême où, par dispense, on peut manger gras, il faut observer deux conditions : 1° ne faire qu'un seul repas gras, 2° ne pas manger de poisson à ce repas.

480. Q. Quels sont les jours du carême où, par dispense, on peut manger gras ?

R. Les jours du carême où, par dispense, on peut manger gras, sont : 1° les dimanches, excepté celui des Rameaux ; 2° les lundis, mardis et jeudis, excepté le jeudi qui suit le Mercredi des Cendres et ceux de la semaine sainte.

481. Q. Pourquoi l'Église nous ordonne-t-elle de nous abstenir de viande le vendredi ?

R. L'Église nous ordonne de nous abstenir de viande le vendredi, pour nous faire faire pénitence le jour où Notre-Seigneur est mort pour nous.

Septième commandement de l'Église

* 482. Q. A quoi nous oblige le septième commandement de l'Église : « Droits et dîmes tu paieras à l'Église fidèlement » ?

R. Ce commandement nous oblige à payer les dîmes, suppléments, capitations et autres droits autorisés pour les frais du culte divin et pour l'entretien des pasteurs.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME

Du jugement dernier et de la résurrection, de l'enfer, du purgatoire et du ciel

* 483. Q. Quand Jésus-Christ nous jugera-t-il ?
R. Jésus-Christ nous jugera, d'abord immédiatement après notre mort, et ensuite à la fin du monde.

* 484. Q. Comment s'appelle le jugement que nous subirons immédiatement après notre mort ?
R. Le jugement que nous subirons immédiatement après notre mort, s'appelle le *jugement particulier.*

* 485. Q. Qu'est-ce que le jugement général ?
R. Le jugement général est celui que tous les hommes subiront ensemble à la fin du monde.

486. Q. Pourquoi Jésus-Christ juge-t-il les hommes immédiatement après leur mort ?
R. Jésus-Christ juge les hommes immédiatement après leur mort, pour les récompenser ou les punir d'après leurs actions.

* 487. Q. Quelle récompense ou quelle punition est réservée aux âmes des morts après le jugement particulier ?
R. La récompense ou la punition reservée aux morts après le jugement particulier, c'est le ciel, le purgatoire ou l'enfer.

* 488. Q. Qu'est-ce que l'enfer ?
R. L'enfer est un lieu de supplice, où ceux qui sont morts en état de péché mortel sont privés de la vue de Dieu pour toujours, et souffrent des tourments épouvantables et éternels.

* 489. Q. Qu'est-ce que le purgatoire ?
R. Le purgatoire est un lieu de supplice, où, avant d'entrer dans le ciel, doivent souffrir les âmes de ceux qui sont morts en état de péché véniel, ou qui n'ont pas satisfait pour les peines temporelles dues à leurs péchés.

* 490. Q. Les fidèles qui sont sur la terre peuvent-ils secourir les âmes du purgatoire ?
R. Oui, les fidèles qui sont sur la terre peuvent

secourir les âmes du purgatoire par leurs prières, leurs mortifications, leurs aumônes, par l'application des indulgences, par les messes qu'ils font dire pour elles, et par les communions qu'ils font.

491. Q. Pourquoi, outre le jugement particulier, doit-il y avoir un jugement général ?

R. Outre le jugement particulier, il doit y avoir un jugement général, afin que Dieu, qui permet sur la terre que les justes soient éprouvés et que les méchants prospèrent, puisse, à la fin du monde, faire éclater sa justice devant tous les hommes.

* 492. Q. Nos corps auront-ils part à la récompense ou à la punition de nos âmes ?

R. Oui, nos corps auront part à la récompense ou à la punition de nos âmes, parce qu'ils leur seront réunis par la résurrection, pour participer à leur bonheur ou à leur malheur, comme ils ont pris part à leurs bonnes œuvres ou à leurs péchés.

493. Q. Dans quel état ressusciteront les corps des justes ?

R. Les corps des justes ressusciteront glorieux et immortels.

494. Q. Les corps des damnés ressusciteront-ils aussi ?

R. Oui, les corps des damnés ressusciteront aussi, mais ils seront condamnés aux peines éternelles de l'enfer.

* 495. Qu'est-ce que le ciel ?

R. Le ciel est un lieu de délices, dans lequel les élus voient Dieu face à face, participent à sa gloire, et jouissent d'un bonheur éternel.

* 496. Q. Quels sont ceux qui vont au ciel ?

R. Ceux qui vont au ciel sont les justes qui n'ont point offensé Dieu, ou qui ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence.

497. Q. Quelles paroles devrait-on avoir toujours présentes à l'esprit ?

R. On devrait avoir toujours présentes à l'esprit, ces paroles de Jésus-Christ : *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il perd son âme ? Ou que pourra donner l'homme en échange de son âme ? Car le fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.*